

GUIDE DES ÉTUDES

LICENCE

LETTRES-HISTOIRE-DROIT

2021-2022



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

U.F.R. de Lettres & Arts

Au nom de l'ensemble de nos collègues et de l'équipe administrative, nous vous souhaitons la bienvenue à l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Lettres & Arts.

Ce guide des études 2021-2022 présente les enseignements dispensés pour le grade de licence **Lettres-Histoire-Droit**.

Programmes, œuvres étudiées et bibliographies sont présentés pour les six semestres avec le détail des modalités d'évaluation. Vous trouverez en pages liminaires des renseignements pratiques sur la vie universitaire. L'U.F.R. prépare également au CAPES externe de Lettres Modernes au sein du master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), ainsi qu'à l'Agrégation interne de Lettres Modernes.

L'U.F.R. propose aussi des Diplômes Universitaires (DU) ainsi que des Masters en présentiel et à distance (pour certains parcours), organisés autour de plusieurs spécialités. Un guide spécifique leur est réservé.

Tous les étudiants de Licence bénéficient du dispositif d'« Aide à la réussite » avec notamment des heures d'accompagnement pédagogique et un stage obligatoire pour tous en troisième année. Est offert à tous également un enseignement spécifique visant la maîtrise progressive des écrits numériques et des normes par l'outil numérique (Projet Voltaire). Ce dispositif est présenté page 22. Ces mesures, comme la place importante accordée au contrôle continu dans l'évaluation des connaissances, visent à assurer à tous nos étudiants les meilleures conditions de travail. Certains cours ou parcours bénéficient d'un « label innovation pédagogique » : dans ces enseignements orientés vers une « pédagogie active » (voir p. 21) les étudiants sont davantage acteurs de leurs apprentissages.

À l'image de l'université d'Artois, l'UFR de Lettres & Arts se veut à taille humaine et au service de ses étudiants. Tout au long de l'année, les enseignants et le secrétariat demeurent à votre disposition pour vous informer et vous conseiller. Notre ambition est la réussite de vos études supérieures et la construction sereine de votre projet professionnel.

À tous, bon courage pour cette année 2021-2022 !

Pour l'ensemble des personnels de l'UFR  
Brigitte BUFFARD-MORET, directrice  
Évelyne THOIZET, directrice-adjointe

# U.F.R. de Lettres & Arts

COURRIEL : [lettres@univ-artois.fr](mailto:lettres@univ-artois.fr)

SITE INTERNET : [www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)

Rubrique : 'UFR/IUT'

DIRECTRICE :

**Brigitte BUFFARD-MORET**

[brigitte.buffardmoret@univ-artois.fr](mailto:brigitte.buffardmoret@univ-artois.fr)

DIRECTRICE ADJOINTE :

**Évelyne THOIZET**

[evelyne.thoizet@univ-artois.fr](mailto:evelyne.thoizet@univ-artois.fr)

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE :

**Caroline DELIT**

[caroline.delit@univ-artois.fr](mailto:caroline.delit@univ-artois.fr)

SECRÉTARIAT LICENCE ET MASTERS :

**Sylviane ALBARTE**

(DU - Agrégation à distance)

03 21 60 38 99

[sylviane.alberte@univ-artois.fr](mailto:sylviane.alberte@univ-artois.fr)

**Sylvie BACQUEVILLE**

(Licence)

03 21 60 37 23

[sylvie.bacqueville@univ-artois.fr](mailto:sylvie.bacqueville@univ-artois.fr)

**Émilie STOREZ**

(Master)

03 21 60 49 54

[emilie.storez@univ-artois.fr](mailto:emilie.storez@univ-artois.fr)

**Sonia CAENEN**

(Licence)

03 21 60 37 25

[sonia.caenen@univ-artois.fr](mailto:sonia.caenen@univ-artois.fr)

**Pauline DELVIGNE**

(Master)

03 21 60 37 94

[pauline.delvigne@univ-artois.fr](mailto:pauline.delvigne@univ-artois.fr)

---

HEURES

**lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30/13h30 - 16h30**

D'OUVERTURE

**mardi : 8h30 - 11h30/13h30 - 15h30**

DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC :

**vendredi : 8h30 - 11h30/14h - 15h30**

## L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

L'Université a la double vocation de participer à l'élaboration des savoirs et de contribuer à leur diffusion. Sa mission est à la fois de recherche et d'enseignement, comme celle des professeurs qui vous y accueillent, *enseignants* chargés de transmettre la connaissance, mais aussi *chercheurs* engagés dans la découverte, l'actualisation et l'approfondissement des savoirs. Outre les cours qu'elle dispense dans ses murs, en formation initiale et en formation continue, l'Université organise aussi des journées d'études, des colloques et des conférences.

D'abord antenne de Lille 3 de 1988 à 1992, l'université d'Artois a été officiellement fondée à la rentrée 1992. Pluridisciplinaire, elle est répartie sur cinq pôles :

- à **Arras** : UFR Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS), UFR d'Histoire et de Géographie, UFR de Langues Vivantes Étrangères, UFR de Lettres & Arts ;
- à **Béthune** : UFR des Sciences Appliquées, Institut Universitaire de Technologie secondaire ;
- à **Douai** : UFR des Sciences Juridiques et Politiques - Alexis de Tocqueville ;
- à **Lens** : UFR des Sciences - Jean Perrin, Institut Universitaire de Technologie tertiaire ;
- à **Liévin** : Faculté des Sports et de l'Éducation physique.

En mai 2016, Pasquale MAMMONE, professeur de mathématiques, a été élu président de l'université d'Artois pour un mandat de quatre ans renouvelé en 2020, à la suite de Francis MARCOIN, professeur en langue et littérature françaises.

## LES TROIS CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de la loi relative aux « Libertés et Responsabilités des Universités », dite loi LRU, le fonctionnement et l'organisation d'une université reposent sur trois conseils centraux qui sont composés d'élus des personnels enseignants, des personnels non enseignants (BIATSS), d'étudiants et de personnalités extérieures.

Les trois instances sont les suivantes :

- le **Conseil d'Administration (CA)**  
est, politiquement, le plus important des trois conseils.  
Il a pour fonction de déterminer la politique générale de l'université. Il vote le budget et ratifie les propositions du CFVU et du CS. C'est en son sein que sont débattues les grandes orientations de l'établissement (débat et vote budgétaire, projet d'établissement, modifications statutaires, partenariats...)  
Le président de l'université est, de droit, président du CA, même s'il est assisté dans cette tâche d'un vice-président du CA, Gabriel VELU, qui peut le suppléer en cas d'absence.
- la **Commission de la Recherche** (ancien CS)  
propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.  
Elle est, de droit, dirigée par le président de l'université assisté de son vice-président, Éric MONFLIER et sa vice-présidente déléguée à la recherche Anne-Gaëlle WEBER.
- la **Commission de la Formation et de la Vie universitaire (CFVU)**  
est un organe consultatif qui s'occupe plus spécifiquement des questions pédagogiques, de la vie sportive, culturelle et sociale de l'université. Par ses délibérations, il prépare certains débats qui seront présentés par la suite au Conseil d'Administration de l'université.  
De droit, elle est dirigée par le président de l'université, assisté de sa vice-présidente, Cécile CARRA.

**Le conseil académique**, en formation plénière, regroupe les membres de la Commission de la recherche et les élus de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Il assure la cohérence et l'articulation entre les politiques de formation et de recherche.

## Bibliothèque Universitaire (BU)

---

Conservatrice générale – Directrice – Acquéreur de collections Lettres et Arts : Corinne LEBLOND

Responsable de la bibliothèque : Frédérique LAUGROST

Téléphone de la B.U. : 03 21 60 38 43

En lettres et sciences humaines, le premier « outil » du travail personnel est la Bibliothèque Universitaire qui fait partie du Service Commun de Documentation (SCD). La B.U. est située à l'entrée de l'université, côté rue Raoul François (face à la résidence universitaire et à la maison de l'étudiant). Elle abrite l'ensemble des collections de Lettres, Langues et Sciences humaines : ouvrages d'auteurs et critiques, manuels, dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence, périodiques, DVD, etc.

Pour accéder au catalogue des bibliothèques, une seule adresse :

**<http://portail-bu.univ-artois.fr>**

Il donne accès à l'ensemble des ressources imprimées présentes dans les bibliothèques, mais également à de nombreuses ressources numériques (ebooks, articles de périodiques...) dont le contenu est accessible également depuis chez vous.

Un espace personnel appelé « Compte Lecteur » permet également de consulter et de prolonger ses prêts en cours et de réserver des documents depuis chez soi.

En Licence, il est possible d'emprunter dix documents pour une durée de vingt-huit jours. Les étudiants de première année de licence bénéficieront d'une formation spécifique (voir p. 21, le « Pass pour réussir »).

Horaires de la Bibliothèque Universitaire sur le site d'Arras :

**du lundi au vendredi, de 8h à 19h, sans interruption ;  
le samedi matin de 9h à 12h.**

La bibliothèque est un lieu d'étude agréable et accueillant composée de différents espaces de travail : salles de travail en groupe fermées, clusters, zone de travail individuel... qui sont accessibles sur réservation (<https://affluences.com/bibliotheque-universitaire-darras/reservation>)

**Vous ne pourrez plus vous passer de votre bibliothèque.**

## Service Vie étudiante – Mission handicap

---

Vice-président chargé de la vie étudiante : Isabelle CABY

Service Vie Étudiante – Mission Handicap

Sandrine FLAHAUT : 03 21 60 38 81 [sandrine.flahaut@univ-artois.fr](mailto:sandrine.flahaut@univ-artois.fr)

Karine VAN DEN BERGHE : 03 21 30 61 84 [karine.vandenberghes@univ-artois.fr](mailto:karine.vandenberghes@univ-artois.fr)

Céline DECODTS - Relais Handicap : 03 21 30 37 34 [celine.decodts@univ-artois.fr](mailto:celine.decodts@univ-artois.fr) - [handi-artois@univ-artois.fr](mailto:handi-artois@univ-artois.fr)

Youcef CHANANE - Accueil et accompagnement des étudiants internationaux inscrits à titre individuel : 03 21 60 61 94  
[vieetudiante@univ-artois.fr](mailto:vieetudiante@univ-artois.fr) / [yrafik.chanane@univ-artois.fr](mailto:yrafik.chanane@univ-artois.fr)

Accueil des étudiants étrangers hors programme d'échange : 03 21 60 61 94 – [vieetudiante@univ-artois.fr](mailto:vieetudiante@univ-artois.fr)

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant, ce service facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- Dispositif d'accueil des néo-inscrits (stand d'information, étudiants relais...);
- Dispositif d'accueil des étudiants internationaux inscrits à titre individuel (accompagnement dans les démarches, tutorat...);
- Dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (aides techniques, aides humaines, aides au bon déroulement des examens, accompagnement dans les démarches administratives...);
- Mise en place d'actions de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid');
- Offres d'emplois en partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT (rubrique emplois étudiants de l'Université).

**NOUVEAU : Le Service de la Vie étudiante et l'AFEV vous proposent un système de parrainage entre étudiants. Si vous voulez être parrain (pour les étudiants inscrits depuis au moins un an à l'Université d'Artois) ou filleul (pour les néo-inscrits à l'Université)**

**Contactez-nous sur [vieetudiante@univ-artois.fr](mailto:vieetudiante@univ-artois.fr)**

## Service Artois Sport Campus

### [Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et Association Sportive Universitaire de l'Artois (ASUA)]

---

Directeur : Christophe LARROCHE - 06 33 25 41 90 / [christophe.larroche@univ-artois.fr](mailto:christophe.larroche@univ-artois.fr)  
Responsable administrative : Élise WESTELYNCK- 03 21 60 37 04 ou 06 31 55 50 23 / [elise.westelynck@univ-artois.fr](mailto:elise.westelynck@univ-artois.fr)  
Secrétaire administrative : Audrey QUARDELLE – 03 21 60 60 58 / [audrey.quardelle@univ-artois.fr](mailto:audrey.quardelle@univ-artois.fr)

**POUR TOUTE INFORMATION :** <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport>

Le Service Artois Sport Campus est un service commun. Il organise la pratique des activités physiques, sportives sur les sites d'Arras, de Douai, de Lens-Liévin et de Béthune.

Tous les étudiants peuvent pratiquer un sport. Il sera demandé de fournir en début d'année à l'enseignant du cours choisi une **attestation de non contre-indication à la pratique sportive**.

Les étudiants peuvent pratiquer les activités physiques, sportives sur n'importe quel site de l'université d'Artois (par exemple un étudiant inscrit dans une formation sur le site d'Arras mais qui habite Lens peut choisir de s'inscrire dans l'un des cours proposés à Lens). Ces activités sportives sont ouvertes à tous les étudiants, quel que soit leur niveau de pratique et peuvent donner lieu à une notation (cf. rubrique « les bonus », p. 26).

#### **Activités proposées :**

Activités artistiques et gymniques, activités de la forme et du bien-être, activités de pleine nature, activités nautiques, musculation sur appareils, sports athlétiques et individuels, sports collectifs, sports de combat et sports de raquettes.

Inscription obligatoire : <https://atlas.univ-artois.fr>

#### **Activités ponctuelles :**

Stages, des ateliers de pratiques, des événements sportifs ponctuent l'année : fête du sport - tournois – nuit du fitness – soirée du bien-être...

Inscription obligatoire : <https://evenements.univ-artois.fr>

---

#### **Service de référence**

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) dont les bureaux se trouvent à la Maison de l'Étudiant (en face de la bibliothèque universitaire Bât. M).

Téléphone : 03 21 60 60 58.

#### **Évaluation**

Pour pouvoir bénéficier du bonus « sport », l'étudiant devra justifier de la pratique assidue (une séance par semaine) d'une des activités physiques et sportives proposées à l'université exclusivement dans le cadre du S.U.A.P.S.

L'étudiant devra aussi satisfaire aux épreuves d'évaluation théoriques et pratiques de l'activité physique et sportive qu'il aura choisie.

#### **Lieux de pratique des A.P.S. à Arras**

Selon les disciplines, salle de sports de l'université d'Artois, piscine Élie Desbin, ...

## Espace Numérique de Travail (E.N.T.)

L'université d'Artois met à la disposition de tous ses étudiants un Espace Numérique de Travail (ENT). Véritable bureau virtuel nomade, il permet, à partir d'un navigateur internet, même en dehors de l'université, d'accéder à différents services numériques personnalisés et sécurisés :

**<http://www.univ-artois.fr> rubrique « ENT » puis « Webmail »**

Vous pouvez activer votre compte et accéder à votre ENT depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment sur le site suivant :

**<http://ent.univ-artois.fr> onglet « accueil »**

puis « l'ENT qu'est-ce que c'est ? » rubrique « étudiants – activer mon compte ».

**Pour vous identifier, cliquer sur  en haut et à droite de la page.**

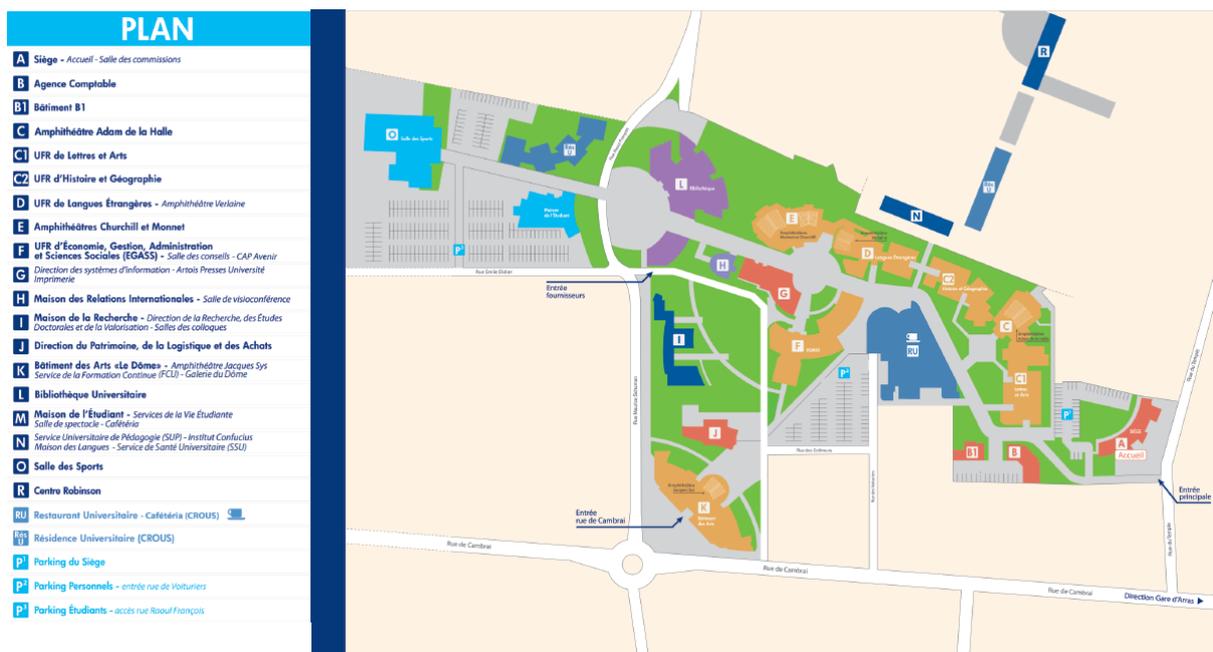
**Puis, dans la fenêtre « service d'authentification Artois » entrez votre nom d'utilisateur : prénom.nom et votre mot de passe de messagerie.**

## Locaux sur le site d'Arras

Sur le campus d'Arras, les salles sont numérotées et précédées d'une abréviation qui indique l'UFR de localisation :

C1.0.01 (rez-de-chaussée)	C1.1.01 (étage)	UFR de Lettres & Arts (bâtiment C1)
C2.0.01 (rez-de-chaussée)	C2.1.01 (étage)	UFR d'Histoire et Géographie (bâtiment C2)
D.0.01 (rez-de-chaussée)	D.1.01 (étage)	UFR de Langues vivantes (bâtiment D)
F.0.01 (rez-de-chaussée)	F.1.01 (étage)	UFR EGASS (bâtiment F)
H.0.01 (rez-de-chaussée)	H.1.01 (étage)	Bâtiment des Relations Internationales (bâtiment H)
I.0.01 (rez-de-chaussée)	I.1.01 (étage)	Maison de la Recherche (bâtiment I)
K.0.01 (rez-de-chaussée)	K.1.01 (étage)	Bâtiment des Arts (bâtiment K)

Un certain nombre de salles est principalement réservé aux cours en Lettres et en Arts du Spectacle.



## Service de Santé Universitaire (SSU)

---

### Ma santé, j'y tiens !

**Maison des Langues ARRAS (1<sup>er</sup> étage) – Tél : 03 21 60 60 29**

Les services du SUMPPS sont gratuits et confidentiels. Ils proposent :

- ⇒ Un accueil, une écoute, des soins d'urgence et de prévention
- ⇒ Un bilan de santé pour les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle
- ⇒ Des consultations pour une contraception d'urgence, un renouvellement de pilule, un dépistage sanguin des IST  
(infections sexuellement transmissibles)
- ⇒ Une aide au sevrage tabagique
- ⇒ La mise à jour des vaccinations et des conseils aux voyageurs
- ⇒ Un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- ⇒ Des consultations pour un aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap,  
un maintien de bourse, une priorité logement
- ⇒ Des Midis santé : Don du sang, Sécurité Routière, vie affective, dépistages visuels, auditifs, diabète...
- ⇒ Formation aux gestes de Premiers secours PSC1
- ⇒ Formation des étudiants relais santé ERS

### Le service santé :

**Médecin : Dr Isabelle ROLLET – Tél : 03 21 60 60 29**

**Infirmières : Emmanuelle HERCHY – Tél : 03 21 60 37 24**

**Pauline Da SILVA CRUZ – Tél : 03 21 60 38 38**

**Psychologue : Florence HUE – Tél : 03 21 60 38 38**

**Accueil secrétariat : Tél : 03 21 60 60 29**

Le service social : des assistantes sociales apportent « Écoute et Conseils » aux étudiants afin de remédier à leurs difficultés (d'ordre administratif, financier ou personnel)

**Dorothee DEMONCHAUX**, assistante sociale, Maison des Langues (1<sup>er</sup> étage) – Tél : 03 21 60 38 54

## Mission Handicap Aménagement d'examens et du cursus

---

Dès la rentrée universitaire, les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagement de leurs examens doivent **prendre RDV avec le Dr ROLLET Tél : 03 21 60 60 29 ou par mail [ssu@univ-artois.fr](mailto:ssu@univ-artois.fr)**

Les aides matérielles et humaines pour le cursus seront mises en place dans le cadre du dispositif d'accompagnement.

La date limite pour faire votre démarche d'aménagement des examens et/ou de votre cursus est fixée **au vendredi 29 octobre 2021**.

## La culture et la vie associative à l'université d'Artois

---

### PRENEZ LE TEMPS DE VOS ETUDES POUR...

#### #RENCONTRER – Présences d'artistes

Votre chemin croisera peut-être celui d'un artiste que nous aurons invité à venir travailler à l'université. Partagez avec lui vos idées, confrontez vos points de vue, questionnez-vous sur ce qui vous entoure et, pourquoi pas, créez avec lui une œuvre qui vous ressemble.

#### #RESSENTIR - Rendez-vous culturels

Des projections de films, la découverte de lieux culturels, patrimoniaux et naturels, des spectacles, des expositions... Autant de rendez-vous permettant l'échange et le dialogue par le biais de l'art et de la culture.

#### #ESSAYER – Pratique artistique

Tout au long de l'année, pratiquez le théâtre, la danse, le cirque, la musique ou encore la photographie à l'université avec des artistes invités qui vous initieront à différentes disciplines et révéleront vos talents cachés.

#### #AGIR - Accompagnement

Envie de vous investir dans une association étudiante ? Nous pouvons vous conseiller, vous financer, vous proposer un cycle de formations (comptabilité, communication...) et valoriser votre engagement ! (note bonus et/ou Certificat de Formation à la Gestion Associative)

Profitez de votre passage à l'Université d'Artois pour vivre des moments forts en émotion, créer du lien avec vos pairs et développer des nouvelles compétences !

- **La Ruche**, salle de spectacle de la Maison de l'Étudiant, est à la fois le laboratoire culturel de l'université (ateliers, formations, sensibilisations...) et un lieu de rencontres, d'échanges, d'expérimentations et de créations entre professionnels des arts et amateurs, ouvert sur la cité.

### SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

#### LA RUCHE

Maison de l'Étudiant – Bât M– Arras

Tél. 03 21 60 49 49

[culture@univ-artois.fr](mailto:culture@univ-artois.fr)

[www.univ-artois.fr/svca](http://www.univ-artois.fr/svca)

Réseaux sociaux (FB-TW-Insta) : @CultureArtois

## Les propositions culturelles et artistiques

Cette année à Arras ...

### 1- La rentrée culturelle et associative

Le **jeudi 23 septembre** tout au long de la journée, venez découvrir à travers des spectacles, des concerts et de temps de rencontres conviviaux le service vie culturelle et associative.

Seront invités : Le spectacle « **Les Conférences de Poche** » de la Compagnie Nokill, des concerts des lauréats du concours « **Pulsations** » du CROUS, et des actions en lien avec l'Association d'action éducative du Pas-de-Calais.

*Découvrez le programme complet de la journée sur notre site internet*

### 2- Les rendez-vous culturels

Le Service Vie Culturelle et Associative vous propose tout au long de l'année de découvrir une **programmation** variée et de qualité. Qu'il s'agisse de **cinéma**, de **musique**, d'**exposition**, de **festival** ou de **spectacle vivant**, il y aura forcément une proposition qui vous intéressera ! Tous ces événements sont **gratuits pour les étudiants et personnels** de l'université d'Artois.

Une mise en bouche pour la saison 2021-2022 :

- « **Public.ques !** », un spectacle immersif dans l'espace public de la Compagnie ACTE les 8 et 9 octobre ;
- **Le cycle Littérature & Cinéma** où les œuvres littéraires seront mises en regard avec leurs adaptations cinématographiques ;
- **L'Arras Film Festival**, du 5 au 14 novembre 2021, avec des places offertes pour des films, une traditionnelle leçon de cinéma ;
- **Un nouveau cycle de concerts et spectacles Scènes du monde**, qui vous fera voyager tout au long de l'année en Finlande, au Tibet, en Indonésie... tout en restant à Arras ! Du mardi 23 au jeudi 25 novembre 2021.

### 3 – Les présences d'artistes

Plusieurs fois dans l'année, différents lieux de l'université d'Artois sont investis par des équipes artistiques. Durant quelques jours ou plusieurs mois, ces résidences d'artistes sont le bon moment pour **découvrir** le travail des artistes invités ou pour **échanger** avec eux. À ces occasions, le Service Vie Culturelle et Associative met en place plusieurs temps de rencontres et d'ateliers.

Artistes invités en 2021-2022 :

- **Compagnie ACTE**, danse, musique et arts numériques, qui sera invitée pour une résidence annuelle à Arras en 2021-2022. Ils proposeront leur spectacle « Public.ques ! » auquel vous pouvez participer en tant que complice !

### 4 – La pratique artistique

Tout au long de l'année, le Service Vie Culturelle et Associative vous propose des **ateliers** et des **stages** pour vous permettre de vous livrer à une pratique artistique sous la conduite d'un **professionnel**. Initiation au fanzine, danse, musique, chant polyphonique, arts plastiques... vous vous découvrirez peut-être des talents insoupçonnés. **Vous pensez ne pas en avoir les capacités : FAUX !** Aucun niveau minimum n'est obligatoire pour participer aux ateliers.

Tous les ateliers sont gratuits sur réservation.

### OÙ S'INFORMER ?

**En venant nous rencontrer à la Maison de l'Étudiant – Bâtiment M (en face de la BU) !**

Ou alors, contactez Shruti IYER, chargée de projets culturels

[shruti.iyer@univ-artois.fr](mailto:shruti.iyer@univ-artois.fr) / 03 21 60 61 92

## Les associations étudiantes

### Un interlocuteur pour toutes vos questions

Le chargé de vie associative est votre **interlocuteur** pour toutes vos questions concernant la mise en œuvre de votre projet, le financement de vos actions, les formations à la gestion associative... Il se rend disponible sur les 5 pôles de l'université à votre demande (à distance ou en présentiel).

Ses contacts : [culture@univ-artois.fr](mailto:culture@univ-artois.fr) / 03.21.60.38.72 / 07.88.37.89.35

Son bureau est situé sur le site d'Arras, Maison de l'étudiant (bâtiment M), 1er étage.

### La charte des associations

La charte des associations rassemble les principes et procédures qui conditionnent la reconnaissance d'une association comme étant « association étudiante de l'université d'Artois ». Elle précise les droits et obligations des associations étudiantes de l'université d'Artois.

La **labélisation « association étudiante de l'université d'Artois »** est renouvelée chaque année par la signature de la charte par les associations étudiantes. Elle donne droit, entre autres, à des financements, des formations à la gestion associative, ou encore à un accompagnement dans la construction et la mise en œuvre de projets et l'organisation d'événements festifs et d'intégration. Vous avez jusqu'au 30 novembre 2021 pour la signer.

À Arras, en 2019-20 et 2020-21, les associations labélisées « associations étudiantes de l'université d'Artois » :

#### *UFR Lettres et arts*

- BDE Lettres et arts** Animation de l'UFR Lettres et arts
- D'art d'arts** Accompagnement de créations artistiques étudiantes, organisation de manifestations culturelles pluridisciplinaires
- LHD Block** Étudiants en Lettres Histoire Droit
- L'Asso 6** Organisation de concerts
- L'art de muser** Étudiants en Master Muséo-Expographie
- Les péloches étudiantes** Promotion du cinéma étudiant et amateur
- Médusart** Compagnie artistique, organisation d'événements culturels et artistiques
- Touch&See** Sensibilisation aux handicaps visuels

#### *UFR Histoire-Géographie-Patrimoine*

- Artois Political Science** Organisation de temps d'échanges pluridisciplinaires
- Artesia** Animation de l'UFR
- ETAP** Étudiants en Master Gestion du Patrimoine

#### *UFR Langues*

- Roadrunners** Étudiants en anglais
- Association du Master LMI** Étudiants en Langues et Management International
- Arra'bica** Culture arabisante

#### *UFR EGASS*

- Civiwave** Accueil et intégration des étudiants internationaux
- Galilée** Culture de l'imaginaire

#### *Maison de la recherche*

- Jeune recherche en Artois** Association des doctorants de l'université d'Artois

### Le financement de vos actions

Une commission d'attribution de financements (Fonds de Soutien et de Développement aux Initiatives Étudiantes) se tient **trois fois par an à Arras**. Le dossier de demande de subvention est à télécharger sur le site internet de l'université d'Artois. Pour toute demande de subvention au FSDIE, vous devez obligatoirement rencontrer le chargé de vie associative afin qu'il vous accompagne au mieux dans votre projet !

### La formation à la gestion associative

Deux cycles de **formations gratuites** à la gestion associative vous sont proposés :

- o L'un sous forme de 10 ateliers de 3h à Arras
- o L'autre sous forme de 4 samedis, de 9h à 18h, à Lens (Maison des jeunes-Buisson)

Vous pouvez suivre une ou l'ensemble des formations qui sont avant tout des espaces d'échanges, de rencontre et de partage.

### La valorisation de votre engagement associatif

Dans le cadre du dispositif « Reconnaissance de l'Engagement Étudiant » de l'Université d'Artois (R2E), vous avez la possibilité d'obtenir des aménagements d'emploi du temps, des dispenses d'enseignements ou de stages, une **note bonus**, ainsi qu'un **certificat de compétences**.

Toutes les infos sur : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/asso>

## Cap avenir

### Orientation et Insertion Professionnelle

---

#### ► CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS AVEC CAP AVENIR

**(bâtiment F- EGASS, salle de documentation F.0.35)**

Vous y trouverez des guides, revues spécialisées, ouvrages, dossiers thématiques, fiches documentaires sur les filières d'études supérieures, les métiers, les fonctions, les secteurs professionnels, les entreprises, le marché de l'emploi... Une information complète sur les concours est également en libre consultation (calendriers, programmes, taux de réussite, rapports de jurys, annales...).

Vous pourrez utiliser gratuitement **les postes informatiques** pour vous connecter aux serveurs académiques et à Internet pour vos inscriptions aux concours ou pour réaliser vos C.V., vos lettres de motivation, vos offres de services ou toute autre démarche liée à l'orientation et l'insertion professionnelle.

Vous bénéficierez d'un conseil et d'un suivi personnalisé sur la construction de vos projets professionnels, que vous souhaitiez poursuivre vos études ou vous réorienter

**Contact : Silvie DUBYK, Conseillère d'Orientation- 03 21 60 37 15 - [capavenir-arras@univ-artois.fr](mailto:capavenir-arras@univ-artois.fr)**

#### ► La plateforme carrière CAREER CENTER by Jobteaser

CAP AVENIR met à la disposition des étudiants de l'université d'Artois une plateforme dédiée à leur insertion professionnelle, le **CAREER CENTER**.

Vous pouvez accéder à votre Career Center depuis l'icône « Emplois & Stages » de la rubrique « Scolarité » de votre ENT ou directement depuis l'adresse **[univ-artois.jobteaser.com](http://univ-artois.jobteaser.com)**.

**Lors de votre première connexion, vous serez invité(e) à créer votre profil en quelques clics ainsi qu'à définir le paramétrage de votre newsletter hebdomadaire.**

Le CAREER CENTER vous offre un espace personnalisable (**onglet Espace perso**) et l'accès à une multitude de ressources pour préparer et faciliter votre insertion professionnelle :

- Vous accéderez à une bourse d'emplois, de stages, de jobs (**onglet Offres**) dont certains sont réservés uniquement aux étudiants artésiens.
- Vous trouverez des témoignages de professionnels, des vidéos de découvertes des métiers, des conseils pratiques pour préparer votre insertion professionnelle (**onglets Entreprises, Métiers**).
- Vous prendrez connaissance des événements importants à ne pas rater : sessions de recrutement et chats recruteurs, ateliers, conférences (**onglet Événements**).
- Vous trouverez enfin réuni en un unique espace l'ensemble des ressources disponibles au sein de l'université pour préparer sereinement vos projets (**onglet Aide et conseils**).
- Vous pourrez prendre directement rendez-vous avec une conseillère d'orientation (**onglet rendez-vous**)
- Vous retrouverez des actualités, des informations Cap Avenir (**communauté**)
- Vous pourrez partager entre étudiants sur le thème de l'insertion professionnelle (**communauté**)

**Contact : 03 21 60 38 52 | [univ-artois.jobteaser.com](http://univ-artois.jobteaser.com)**

### ► CREEZ-VOUS UN RESEAU AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL !

- Mis en place par le service, les « **Rendez-vous de l'Insertion Professionnelle** » vous proposent des conférences et des tables rondes d'information sur les débouchés et les réalités du monde professionnel.  
Chaque année, plus de 50 professionnels, dont d'anciens étudiants de notre Université, vous informent sur les métiers, les fonctions, les missions qu'ils assurent au quotidien. Ils vous prodiguent aussi des conseils pour réussir votre entretien de recrutement et vous informent sur l'évolution du marché de l'emploi.
- D'autres actions sont également organisées tout au long de l'année, notamment **la Semaine de l'Insertion Professionnelle**, des conférences, petits déjeuners, ateliers...

- Réalisez un ou plusieurs **stages** durant votre cursus universitaire

Pour vous aider dans cette démarche, l'Université met à disposition sur l'ENT le logiciel P. Stage (Ma scolarité > Convention de stage) qui vous permettra de saisir et d'éditer votre convention.

### ► DÉVELOPPEZ VOTRE « ESPRIT D'ENTREPRENDRE » grâce au HubHouse

L'objectif du Hubhouse est de stimuler votre créativité afin de développer votre comportement entrepreneurial. Au programme, des conférences (exemples de thématiques : « Comment se prémunir des risques d'espionnage industriel et économique », « Être femme et chef d'entreprise »...)

Au sein du Hubhouse, vous aurez également l'opportunité de vous faire accompagner dans votre idée de création d'activité. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez aussi bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur.

Contact : 06 17 44 27 52 | [entrepreneuriat@univ-artois.fr](mailto:entrepreneuriat@univ-artois.fr)

## Service des Relations Internationales (SRI) Études à l'étranger

---

Vice-président chargé des Relations Internationales : Ahmed EL KALADI

Chef de service des Relations Internationales : Georgeta BREABAN

Responsable Bureau Mobilité : Manon BENAOUA

Courriel : [sri@univ-artois.fr](mailto:sri@univ-artois.fr)

Les études à l'étranger dans le cadre de partenariats sont gérées par le Service des Relations Internationales (SRI) de l'université d'Artois, situé sur le campus d'Arras (bâtiment H).

La mobilité des étudiants est l'un des fondements de l'organisation des cursus « LMD ». Les étudiants peuvent passer soit un semestre, soit une année complète à l'étranger (selon les facultés). Les modules obtenus dans l'université d'accueil sont validés et pris en compte intégralement par l'université d'Artois pour l'attribution de ses diplômes grâce aux crédits ECTS qui sont transférables.

Les pays partenaires de l'UFR de Lettres & Arts dans le cadre des échanges (« Erasmus+ » ou hors-Europe) sont l'**Allemagne**, la **Bosnie-Herzégovine**, le **Canada** (Chicoutimi), la **Croatie**, l'**Espagne**, les **États-Unis** (Caroline du Sud), la **Finlande**, l'**Italie**, **Malte**, la **Pologne**, la **République tchèque**, la **Roumanie**, la **Serbie** et la **Slovaquie** pour les Lettres et Lettres-Histoire-Droit ; l'**Espagne** et la **Roumanie** pour les Arts du Spectacle. Les étudiants de l'UFR peuvent également partir au **Canada** (réseau d'établissement dans la Province du **Québec**) dans le cadre du programme BCI.

Différentes aides financières sont proposées aux étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous adresser directement au Service des Relations Internationales (SRI) de l'université ou à M. Jean-Marc Vercruysse, Coordinateur des Relations Internationales à l'UFR de Lettres & Arts (courriel : [jmarc.vercruysse@univ-artois.fr](mailto:jmarc.vercruysse@univ-artois.fr)).

## U.F.R. de Lettres & Arts

---

Le sigle U.F.R. (Unité de Formation et de Recherche) désigne à l'intérieur d'une université un regroupement d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, autour d'un même champ de recherche et d'enseignement – par exemple la littérature, française, générale et comparée, les études théâtrales et les sciences du langage, en ce qui concerne l'U.F.R. de Lettres & Arts.

L'UFR de Lettres & Arts compte deux **CENTRES DE RECHERCHE** auxquels est adossé le Master « Lettres, Langues et Arts » :

- **TEXTES ET CULTURES** s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire et réunit des enseignants-chercheurs travaillant dans le domaine des littératures françaises, étrangères et comparées, dans le domaine du théâtre et de l'image, dans le domaine des langues, des civilisations étrangères, de la linguistique et de la traductologie. Le centre publie la revue *Les Cahiers Robinson* et la revue électronique *L'Entre-deux* : <http://lentre-deux.com/> Sa directrice est Anne BESSON.

- **GRAMMATICA** regroupe des enseignants-chercheurs en linguistique française et en français langue étrangère. Son directeur est Jan GOES.

L'U.F.R. de Lettres & Arts est administrée par un **CONSEIL d'U.F.R.** où sont représentées toutes les catégories de personnels et d'usagers : étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs BIATSS, ainsi que des personnalités extérieures.

Brigitte BUFFARD-MORET a été réélue **DIRECTRICE de l'UFR** (1<sup>er</sup> septembre 2019). Évelyne THOIZET est la directrice-adjointe.

**SIX REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS** sont membres du Conseil dans le collège des « usagers ».

Au plan pédagogique, l'U.F.R. de Lettres & Arts est dotée de **RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES**. Ils ont en charge l'organisation et la coordination des études des différents semestres de la licence :

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| - Lettres Modernes : semestres 1 et 2 :       | Marianne CLOSSON      |
| - Lettres Modernes : semestres 3 et 4 :       | Mireille DEMAULES     |
| - PLC/FLE/DOC/PE : semestres 5 et 6 :         | Hélène TAVERNIER      |
|   |                       |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 1 et 2 : | Martine LAVAUD        |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 3 et 4 : | Jean-Marc VERCRUYSSSE |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 5 et 6 : | Anne INGLEBERT        |
|   |                       |
| - Arts du Spectacle : semestres 1 et 2 :      | Marie GARRÉ NICOARA   |
| - Arts du Spectacle : semestres 3 et 4 :      | Anne LEMPICKI         |
| - Arts du Spectacle : semestres 5 et 6 :      | Amandine MERCIER      |

Chaque responsable d'année assure une **permanence hebdomadaire** dont les horaires sont affichés sur les tableaux réservés aux informations pédagogiques.

### DIRECTEURS D'ÉTUDES :

L1 Lettres : Virginie JACQUART Dorothee COOCHE-CATOEN Marianne CLOSSON	L1 LHD : Martine LAVAUD	L1 AS : Marie GARRE-NICOARA Laura LAHAYE-VANTROYEN Aliénor FERNANDEZ
L2 Lettres : Mireille DEMAULES Marie-Hélène MAËS	L2 LHD : Jean-Marc VERCRUYSSSE	L2 AS : Anne LEMPICKI
L3 Lettres : Hélène TAVERNIER Myriam WHITE-LE GOFF Catherine COPPIN	L3 LHD : Anne INGLEBERT	L3 AS : Marie GARRE-NICOARA

Il est toujours possible de solliciter un rendez-vous auprès des directrices de l'UFR.

Enfin, certaines missions spécifiques de l'U.F.R. sont assurées par des responsables enseignants :

- **Relations internationales** : Jean-Marc VERCRUYSSSE
- **Relations avec l'enseignement secondaire et CAP Avenir** : Brigitte BUFFARD-MORET et Guillaume COUSIN

## L'équipe enseignante

---

<b>BESSON</b>	<b>Anne</b>	Professeur des Universités en Littérature comparée
<b>BUFFARD-MORET</b>	<b>Brigitte</b>	Professeur des Universités en Linguistique française
<b>CHAUMIER</b>	<b>Serge</b>	Professeur des Universités en Anthropologie culturelle
<b>CLOSSON</b>	<b>Marianne</b>	Maître de Conférences en Langue et littérature françaises
<b>COPPIN</b>	<b>Catherine</b>	PRAG en Lettres Classiques
<b>COUSIN</b>	<b>Guillaume</b>	PRAG en Lettres modernes
<b>DEMAULES</b>	<b>Mireille</b>	Professeur des Universités en Langue et littérature françaises du Moyen Âge
<b>FABRE</b>	<b>Juliette</b>	ATER en littérature française
<b>FERNANDEZ</b>	<b>Aliénor</b>	Enseignante contractuelle en Arts du Spectacle
<b>GARRÉ NICOARA</b>	<b>Marie</b>	Maître de Conférences en Arts du Spectacle
<b>GAUTHARD</b>	<b>Nathalie</b>	Professeure des Universités en Arts du Spectacle
<b>GOES</b>	<b>Jan</b>	Professeur des Universités en Linguistique française et FLE
<b>GUEYDON</b>	<b>Mickaël</b>	Enseignant contractuel. D.U. FLE
<b>HEULOT-PETIT</b>	<b>Françoise</b>	Maître de Conférences en Arts du Spectacle, HDR
<b>INGLEBERT</b>	<b>Anne</b>	Professeure agrégée en Histoire
<b>JACQUART</b>	<b>Virginie</b>	Professeure agrégée de Langue et littérature françaises
<b>LAHAYE VANTROYEN</b>	<b>Laura</b>	Enseignante contractuelle en Arts du Spectacle
<b>LAVAUD</b>	<b>Martine</b>	Professeur des Universités en Langue et littérature françaises
<b>LEFELLE</b>	<b>Marie</b>	Enseignante contractuelle en FLE
<b>LEMPICKI</b>	<b>Anne</b>	Enseignante contractuelle en Arts du Spectacle
<b>LE PORS</b>	<b>Sandrine</b>	Maître de Conférences en Arts du Spectacle, HDR
<b>MANGIANTE</b>	<b>Jean-Marc</b>	Professeur des Universités en Linguistique française et FLE
<b>MARTIN-MASSET</b>	<b>Angélique</b>	Maître de Conférences en Linguistique française et FLE
<b>MENESES LERIN</b>	<b>Luis</b>	Maître de Conférences en Linguistique française
<b>MERCIER</b>	<b>Amandine</b>	Maître de Conférences en Arts du Spectacle
<b>PLEUCHOT</b>	<b>Victoria</b>	Doctorante contractuelle
<b>RAVIEZ</b>	<b>François</b>	Maître de Conférences en Langue et littérature françaises, HDR
<b>ROUSSEL-GILLET</b>	<b>Isabelle</b>	Maître de Conférences en Littérature française et Muséographie, HDR
<b>ROUSSILLON</b>	<b>Marine</b>	Maître de Conférences en Littérature française
<b>RUMEAU</b>	<b>Baptistin</b>	Doctorant contractuel
<b>SAELENS</b>	<b>Nicolas</b>	MAST en Arts du Spectacle
<b>TAVERNIER</b>	<b>Hélène</b>	Professeure agrégée d'Anglais
<b>THOIZET</b>	<b>Évelyne</b>	Professeure des Universités en Langue et Littérature françaises
<b>TRAN</b>	<b>Thi Thu Hoai</b>	Maître de Conférences en FLE
<b>VERCRUYSSSE</b>	<b>Jean-Marc</b>	Maître de Conférences en Langue et littérature latines
<b>VIENNE</b>	<b>Patrick</b>	Professeur agrégé d'Anglais
<b>WEBER-ROBINEAU</b>	<b>Anne-Gaëlle</b>	Professeure des Universités en Littérature comparée
<b>WHITE-LE GOFF</b>	<b>Myriam</b>	Maître de Conférences en Langue et littérature françaises du Moyen Âge, HDR

PU : Professeur des Universités

MCF : Maître de Conférences

PRAG : Professeur Agrégé à l'université

MAST : Maître de conférences associé à mi-temps

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

PLP : Professeur de Lycée Professionnel

L'équipe des enseignants titulaires est renforcée par des collègues d'autres U.F.R. de l'université d'Artois, des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), des chargés de cours et des intervenants professionnels (notamment en Arts du Spectacle) dont le nom est indiqué dans la présentation des enseignements qu'ils dispensent. Leur collaboration est essentielle aux différents parcours pédagogiques proposés par la composante.

## Licence - Master - Doctorat (LMD)

---

### PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### UNE HARMONISATION EUROPÉENNE

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, les universités françaises ont adopté le même système d'études que leurs homologues européennes. Tous les étudiants européens obtiennent ainsi les mêmes titres et les mêmes niveaux de diplômes.

#### L.M.D.

L'architecture des études universitaires, abrégée en « L.M.D. », reconnaît trois niveaux d'études :

- Licence (bac + 3)
- Master (bac + 5)
- Doctorat (bac + 8).

Ils constituent des GRADES et sanctionnent les étapes terminales des cycles d'étude.

Néanmoins, au niveau national, pourront toujours être décernés des TITRES qui sont des diplômes intermédiaires délivrés à la demande de l'étudiant (exemple : titre de DEUG ou de Maîtrise).

#### LES CRÉDITS ECTS

Les diplômes s'obtiennent en cumulant des « crédits » que chaque étudiant peut ensuite faire valoir auprès de n'importe quelle université européenne. Le système L.M.D. a pour but de faciliter les équivalences et de favoriser la mobilité des étudiants à travers l'Europe.

Les crédits relèvent de l'European Credit Transfer System (ECTS), d'où le nom habituellement utilisé de « crédits ECTS ».

À chaque semestre correspondent 30 crédits. Il faut 180 crédits ECTS pour décrocher le grade de Licence, 300 pour le Master et 480 pour le Doctorat.

#### L'ORGANISATION EN SEMESTRE

Le cursus de Licence repose sur six semestres (S1-S6), celui de Master sur quatre semestres (S7-S10).

Chaque semestre est constitué d'Unités d'Enseignements (U.E.) - obligatoires, optionnelles ; toutes sont capitalisables.

**Une U.E. validée avec l'obtention d'une note (ou d'une moyenne de notes) de contrôle égale ou supérieure à 10 sur 20 est définitivement acquise.** Chaque U.E. validée octroie les crédits correspondants.

### À L'U.F.R. DE LETTRES & ARTS

#### LE CURSUS DE LICENCE (six semestres/180 crédits)

Mise en place à la rentrée 2014, « la licence » comprend :

- la **mention Lettres**
- le **parcours Lettres-Histoire-Droit** au sein de la mention *Lettres*
- la **mention Arts du Spectacle**.

La mention « Arts du Spectacle » propose un enseignement théorique et professionnalisé. Son orientation particulière "jeunesse" accentue au plan national son originalité.

La mention « Lettres » repose sur un tronc commun aux deux premiers semestres (S1-S2 = L1) et des parcours sont proposés à partir du troisième semestre (S3-S6 = L2-L3) :

##### 1- ENSEIGNEMENT

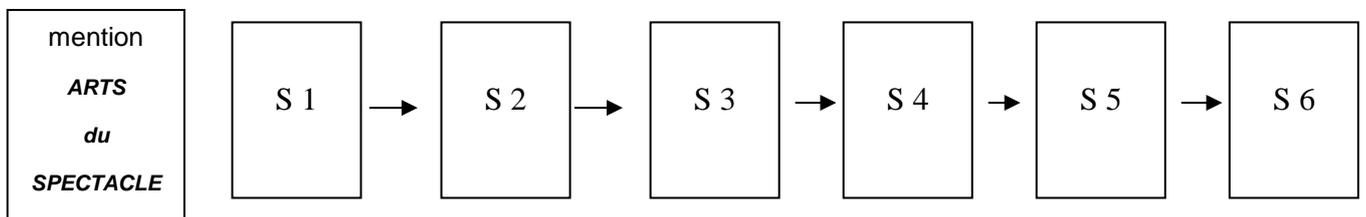
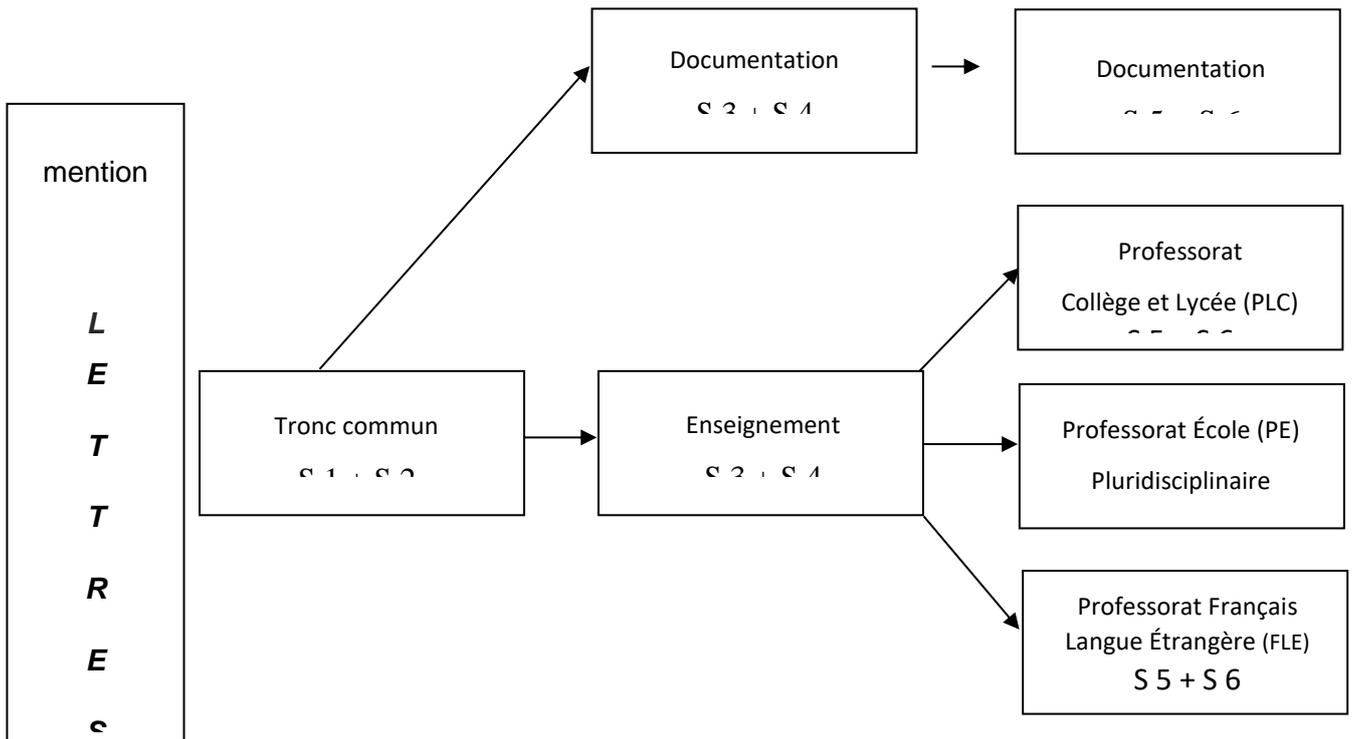
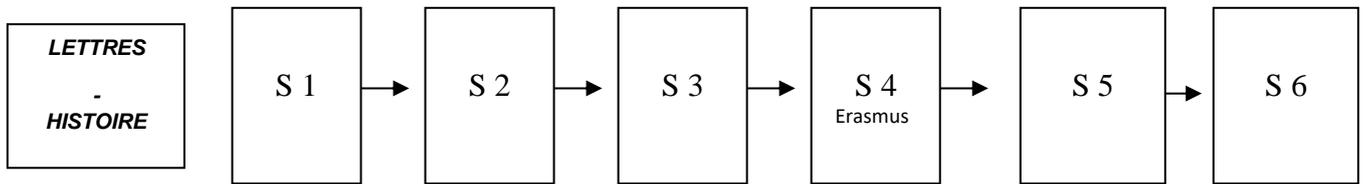
Proposé en deuxième année, le parcours "ENSEIGNEMENT" se décline aux semestres 5 et 6 en :

- Pluridisciplinaire-Professorat des Écoles (PLURI-PE)
- Professorat en Collège et Lycée (PLC)
- Français Langue Étrangère (FLE)

##### 2- DOCUMENTATION

Il constitue une initiation aux carrières de l'information et de la documentation et aux métiers du livre.

## Architecture pédagogique du grade de Licence



## Modalités d'examens du grade de Licence : règles générales

Une **CHARTRE DES EXAMENS** a été adoptée au CEVU du 16 mars 2012 et au CA du 23 mars 2012. Elle est affichée dans la vitrine réservée aux évaluations dans le couloir de l'UFR de Lettres & Arts et consultable sur l'ENT.

**La charte des examens comprend la procédure disciplinaire suivante à l'encontre des étudiants fraudeurs :**

**Tout étudiant surpris à frauder ou à tenter de frauder sera poursuivi devant la section disciplinaire : il risque jusqu'à l'exclusion définitive de l'université et même l'exclusion définitive de tous les établissements publics d'enseignement supérieurs pour la sanction la plus sévère. L'épreuve sera en outre annulée ainsi que l'ensemble des épreuves de l'UE.**

(Article R712-9 et suivants du code de l'éducation, et article R 811-11 du code de l'éducation ; Note relative aux jurys d'examens et de concours du Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en date du 03 mars 2006 (DES B4/FB/n°601578) ; Rapport 2012-027 de l'IGAENR (avril 2012) *La fraude aux examens dans l'enseignement supérieur* ; Charte des examens de l'Université d'Artois adoptée par le CEVU du 16 mars 2012 et conseil d'administration du 23 mars 2012).

### I. DISPOSITIONS FONDAMENTALES

- L'inscription dans les semestres pairs n'est pas conditionnée par la validation des semestres impairs. Dans le cas où l'étudiant aurait deux semestres non validés dans son parcours, il ne peut se présenter aux examens du semestre suivant que s'il a au préalable validé un des deux semestres manquants.

- L'inscription de l'étudiant dans un semestre s'effectue dans l'ordre pédagogique défini dans le parcours ; l'inscription dans deux semestres non successifs n'est possible que dans la procédure de rattrapage.

- Un « jury de semestre » est associé à chaque semestre du parcours. Ne peuvent y siéger que des enseignants intervenant dans ce parcours. Un « jury de grade » a pour mission d'examiner individuellement les résultats des étudiants à l'échelle de l'ensemble du parcours ou d'une partie de celui-ci. Le jury de grade se réunit par spécialité : y siègent notamment les enseignants des disciplines majeures.

- Le « jury de semestre » est compétent pour la validation du semestre considéré. Ce dernier peut être acquis soit par la validation de toutes les unités d'enseignements constitutives, soit par une procédure de compensation automatique basée sur la moyenne des U.E. Le jury peut attribuer sur décision individuelle des « points de jury » qui s'ajoutent à la moyenne générale calculée du semestre.

- Les missions du « jury de grade » sont les suivantes :

- Bilan individuel annuel au terme de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> année avec possibilité de rattrapage d'un semestre par l'attribution de points de jury ;
- Bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- Validation des U.E. manquantes : le jury de grade peut rattraper une ou plusieurs U.E. non acquises en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- Délivrance du diplôme intermédiaire (à la demande de l'étudiant) ;
- Délivrance du diplôme du grade.

- L'étudiant peut suivre au plus deux enseignements « bonus » non porteurs de crédits européens. Les points obtenus supérieurs à 10/20 comptent alors pour 5% au maximum dans la moyenne au semestre selon l'échelle arrêtée par les instances de l'université :

notes	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11
<b>pourcentage du bonus</b>	5 %	4,5 %	4 %	3,5 %	3 %	2,5 %	2 %	1,5 %	1 %	0,5 %

Lorsque l'étudiant suit deux enseignements bonus, seule la note la plus élevée est retenue pour le calcul du bonus.

- Les études conduisant au grade Licence sont organisées en six semestres et coordonnées en Unités d'Enseignements (UE) capitalisables (et définitivement acquises). Chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits européens (ECTS). Chaque UE est composée d'un ou plusieurs Éléments Pédagogiques (EP). Il n'y a pas de note éliminatoire. Le grade de la Licence est délivré lorsque l'étudiant a obtenu 180 crédits européens.

- La compensation annuelle est appliquée, par année (L1/L2/L3), lors des deux sessions (arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011).

- Les sessions de rattrapage (semestres impairs et pairs) ont lieu en mai et en juin, selon le calendrier académique.

- Un dictionnaire de version pour le latin est autorisé lors des épreuves concernées. Pour les autres matières, tout document accepté au moment de l'évaluation doit faire l'objet d'une mention spéciale sur le sujet d'examen et reste à l'initiative de l'enseignant.

- Sauf mention contraire, le coefficient est 1 entre les différents éléments pédagogiques du contrôle continu, et le cas échéant entre le contrôle continu et l'examen terminal.

Le jury de l'U.E. concernée veille à la péréquation des notes (moyenne et échelle).

- Le choix de la Langue vivante au premier semestre est valable pour tout le cursus de licence. Il n'est pas autorisé d'en changer d'un semestre à l'autre.

## PROGRESSION DANS LE CURSUS DE LICENCE (CEVU du 17 mai 2013 et CA du 24 mai 2013)

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Tout étudiant ayant validé les deux semestres d'une année de Licence (L1 ou L2) est autorisé à s'inscrire administrativement à l'année supérieure du parcours (L2 ou L3). Il est également inscrit pédagogiquement aux deux semestres de cette année.

**ATTENTION : Aucune inscription (administrative et pédagogique) en L3 n'est possible si les deux semestres de l'année L1 ne sont pas validés. En d'autres termes, si un étudiant obtient sa deuxième année de licence sans avoir validé son semestre 1 ou son semestre 2, il ne peut s'inscrire en troisième année de licence.**

#### ENJAMBEMENT

- Un étudiant ayant partiellement validé une année de formation (L1 ou L2) s'inscrit l'année N+1 à toutes les UE non encore validées de l'année N et peut progresser dans l'année supérieure sous condition. Cette situation est appelée « enjambement ».

- Un étudiant peut s'inscrire administrativement et pédagogiquement dans l'année supérieure de son cursus (N+1) s'il a au plus un semestre non validé de l'année N.

- Pour les étudiants en enjambement, la compatibilité des emplois du temps entre les deux années ne pourra pas toujours être garantie par les équipes pédagogiques.

#### II. CONTRÔLE CONTINU

1- Pour la mention lettres, parcours « enseignement » et « documentation », l'évaluation se pratique sous forme de contrôle continu durant tous les semestres sauf en semestre 6. Le parcours « Lettres-Histoire-Droit » de la mention lettres et la mention Arts du spectacle sont entièrement évalués en contrôle continu.

2- Le résultat final du contrôle continu pour les enseignements supérieurs ou égaux à seize heures par semestre repose au minimum sur deux notes dont il est fait la moyenne (sauf pour les langues vivantes étrangères en semestres pairs).

3- Le contrôle continu s'effectue à l'initiative de chaque enseignant, soit pendant une séance de cours, soit sur une autre plage horaire de la semaine (samedi matin compris), soit sous la forme d'un travail à la maison. La durée des épreuves est fonction des enseignements.

Toute épreuve de contrôle continu est annoncée par voie d'affichage au moins quinze jours à l'avance sur un panneau réservé à cet effet dans les locaux de l'UFR.

Les enseignants sont responsables de cette information.

4- La présence aux épreuves de contrôle continu comme le fait de rendre les travaux demandés est obligatoire. Une absence ne peut donner lieu à une nouvelle évaluation et se traduit par un 0/20 qui n'est pas éliminatoire. Si l'étudiant n'obtient son semestre ni par capitalisation, ni par compensation, ni à la suite de la délibération du jury, il est en droit de repasser l'UE lors de la session de rattrapage qui a notamment pour finalité de redonner sa chance à un candidat absent lors d'une épreuve. Le stage en L3 est obligatoire et ne pourra pas être effectué durant la session de rattrapage qui ne concerne que le rapport.

#### III. CONTRÔLE UNIQUE

5- En semestre pair (Lettres) de troisième année, certains enseignements sont évalués lors de la session d'examens de mai dans le cadre du contrôle unique.

6- Lorsqu'un CM est couplé avec un TD, une épreuve en fin de semestre est généralement proposée. L'évaluation porte alors sur les deux enseignements, et les travaux demandés s'efforcent de souligner les liens qui unissent les deux Éléments Pédagogiques.

#### IV. SESSION DE RATTRAPAGE

7- Si le semestre n'est pas validé par capitalisation ou par compensation, l'étudiant passe la deuxième session (ou session de rattrapage) selon les modalités indiquées dans les tableaux semestriels.

8- La note obtenue au rattrapage annule et remplace celle de la première session. Le contrôle continu n'est pas repris en compte.

9- Le bonus est conservé dans le calcul de la moyenne lors de la session de rattrapage.

Le calendrier des épreuves d'examens est affiché sur les panneaux réservés à cet effet dans les locaux de l'U.F.R. et publié sur le site internet de l'université : ent / actualité / infos ufr lettres & arts / infos générales

## Calendrier pédagogique 2021-2022

2021	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	2022	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET			
1M		1V	Semaine 3	1L	Toussaint	1M		1M		1V	Semaine 11	1M	Examens rattrapage semestres impairs		
2J		2S		2M	Interruption pédagogique	2J	Semaine 11	2M	Semaine 4	2M	Semaine 7	2S	2J		
3V		3D		3M		3V		3L	Semaine stage L3	3J	Semaine 7	3D	3M	3V	
4S		4L	Semaine 4	4J		4S		4M		4V	4V	Semaine 12	4L	4M	4S
5D		5M		5V	5D	5M	5M	5S		5S	5M		5J	5D	Pentecôte
6L		6M		6S	6L	6L	Semaine 12	6J	6D	6D	6M		6V	6L	de Pentecôte
7M	Pre-rentrees Licence	7J		7D		7M	Semaine 12	7V	7L	7L	Fin L3 LHD	7J	7M	Examens rattrapage semestres impairs	
8M		8V		8L	Semaine 8	8M	Fin L3 LHD	8S	8M	8M		8V	8D	8M	8V
9J		9S		9M		9J	9M	Fin L3 LHD	9D	9M	Semaine 5	9M	Semaine 8	9S	9J
10V		10D		10M		10V		10L	10J		10J		10D	10M	
11S		11L		11J	Armistice	11S		11M	11V		11V		11L	11M	
12D		12M		12V		12D	Semaine 1	12M	12S		12S		12M	12J	
13L	Début semestres impairs	13M	Semaine 5	13S		13L	Semaine 13	13J	13D		13D		13M	Interruption pédagogique	
14M		14J		14D		14M	Fin des semestres impairs	14V	14L	Interruption pédagogique	14L		14J	14S	
15M		15V		15L		15M		15S	15M		15M	15V		15D	15M
16J	Semaine 1	16S		16M		16J		16D	16M		Semaine 9	16M		16J	16S
17V		17D		17M	Semaine 9	17V		17L	17J		17J		17D	Pâques	
18S		18L		18J		18S		18M	18V		18V		18L	de Pâques	
19D		19M		19V		19D	Semaine 2	19M	19S		19S		19M	19J	
20L	Semaine 2	20M	Semaine 6	20S		20L	Interruption pédagogique	20J	20D		20D		20M	Interruption pédagogique	
21M		21J		21D		21M		21V	21L	21L	Semaine 6	21M		21J	21M
22M		22V		22L		22M			22S	22M		Semaine 10	22M		22D
23J		23S		23M		23J		23D	23M	23M			23S	23J	Examens rattrapage semestres pairs
24V		24D		24M	Semaine 10	24V		24L	24J		24J		24D	24M	
25S		25L		25J		25S	Nbel	25M	25V		25V		25L	25S	
26D		26M		26V		26D	Semaine 3	26M	26S		26S		26M	26J	
27L	Semaine 3	27M	Semaine 7	27S		27L		27J	27D		27D		27M	Fin des semestres pairs	
28M		28J		28D		28M		28V	28L		28L		28J	28M	
29M		29V		29L		29M		29S	29M		29M		29V	29M	
30J		30S		30M	Semaine 11	30J		30L	30J		30J		30M	30J	
		31D		31V		31V		31L	31J		31J		31M		

## Aide à la réussite en Licence

---

Suivant les consignes ministérielles, un dispositif d'**aide à la réussite** a été mis en place à la rentrée 2008 et concerne désormais les trois années de la Licence. L'objectif est d'assurer à chaque étudiant, qui suit les enseignements dispensés, qui rend les travaux et exercices requis et qui se soumet aux différents contrôles de connaissance, l'environnement intellectuel et l'aide pédagogique nécessaires pour réussir dans le grade de Licence et pour acquérir les savoirs et les compétences qui lui permettront de construire son avenir.

L'aide à la réussite s'articule autour des techniques d'expression, d'un renforcement de la pratique de l'oral en langue vivante en vue de l'obtention du C.L.E.S., de la méthodologie de travail et des techniques de l'information et de la communication (TIC) dans la perspective de la certification informatique. En troisième année un stage obligatoire est inclus dans la maquette.

L'aide à la réussite adossée à un cours existant (CM ou TD) fait l'objet d'une évaluation dans le semestre qui est comptée dans la moyenne de l'élément pédagogique.

Parallèlement à ce renforcement du volume horaire, des **directeurs d'études** ont pour rôle d'élaborer le contrat pédagogique de chaque étudiant, de l'adapter tout au long de son parcours et de contribuer à l'évaluation des dispositifs d'accompagnement.

## Label Innovation Pédagogique

---

Les enseignements distingués par la labellisation ont pour objectif de rendre les étudiants acteurs de leurs apprentissages. Ces pédagogies actives permettent aux étudiants de mobiliser ultérieurement les connaissances dans d'autres contextes.

Deux enseignements bénéficient du Label Innovation Pédagogique.

- UE d'aide à la réussite, prise de parole en public et écritures créatives en LHD S2 ;
- Master Expo-muséographie.



## « Pass pour réussir » avec la Bibliothèque Universitaire

---

Le « Pass pour réussir » est un site d'auto-formation qui permet aux étudiants d'apprendre à utiliser les ressources documentaires de la B.U.

Les étudiants de première année bénéficient d'une formation de deux heures assurée par un bibliothécaire. Celle-ci comprend une visite de la B.U. ciblée en fonction des mentions choisies (AS, LHD, LM) et une séance d'auto-formation sur ordinateur (« Pass pour réussir », niveau 1). Elle est évaluée et prise en compte dans le contrôle continu du premier semestre.

# Développer une culture de rédacteur numérique

---

Depuis la rentrée 2015, les étudiants d'Arts du spectacle, de Lettres et de Lettres-histoire-droit bénéficient d'une formation en informatique complète, progressive et adaptée à leur parcours. Elle a été élaborée par Jean-François INISAN et Mouny SAMY MODELAR (IUT de Lens).

## I. DISPOSITIF ÉCRITS NUMÉRIQUES

### 1. Objectifs

- Aider à la réussite en Licence.
- Maîtriser l'écrit numérique dans toutes ses dimensions.
- Acquérir une culture et des compétences informatiques.
- Acquérir un regard critique sur les outils et les technologies informatiques.
- Développer une culture critique de rédacteur numérique.

### 2. Architecture des unités d'enseignement

Le dispositif articule trois modules complémentaires.

- ▶ **Un module principal** de découverte, de pratique et d'analyse de genres d'écrits aux visées différentes (écriture individuelle en L 1 et collaborative en L 3).
- ▶ Un premier **module outil** de découverte, pratique et analyse des outils informatiques relatifs aux écrits produits (contenus spécifiques en L1 et L 3).
- ▶ Un deuxième module **outil** d'approfondissement de la maîtrise des normes écrites (Projet Voltaire) en L 1 et dans les filières pluridisciplinaires de L 3, qui se traduit par un parcours individuel sur plateforme de formation.

### 3. Modalités pédagogiques

- Apprentissage intégré qui travaille en complémentarité les dimensions rédactionnelles et informatiques.
- Travail en projet par la production effective de textes et leur utilisation sociale.
- Expérimentation de l'écriture numérique individuelle et collaborative.
- Développement de la créativité par la pratique de l'écriture d'invention et l'usage de la simulation (*Cf. serious games*).
- Découverte d'un ensemble d'outils numériques : communication électronique, traitement de texte individuel, outils d'écriture collaborative, outils de traitements de données, usuels et ressources en ligne, plateforme de formation à distance...
- Aller et retour entre une pratique des outils et des reculs réflexifs sur les dimensions rédactionnelles et informatiques.

### 4. Certification

Outre l'évaluation relative à chaque unité d'enseignement, l'ensemble du parcours permettra une évaluation dans le cadre du certificat informatique, donnant lieu à une certification.

D'autre part, une certification sur les normes écrites (Projet Voltaire) sera proposée aux étudiants volontaires.

## II. PROGRAMME DES MODULES

### LICENCE 1 (Lettres, Arts du spectacle, Lettres-Histoire-Droit)

#### 1. Maîtrise de l'écrit numérique individuel (premier semestre)

##### Programme :

- Travail individuel de production de plusieurs écrits numériques successifs en deux versions : lettre de présentation, de demande ou de motivation ; CV ; critique littéraire, écrit d'invention ; écrit universitaire le cas échéant. En outre, au moins un écrit sera envoyé à l'enseignant par courriel avec pièce jointe.
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexique, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, insérer des visuels, faire un sommaire automatique...
- Communication électronique : l'adresse mail, l'objet, le contenu, les pièces jointes.
- Dimensions réflexives : contexte de communication ; écriture papier, numérique, mixte : qu'est-ce qui change ?

Certains écrits seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public.

**Ressources en ligne sur le site** << [Sauf Erreur](#) >>.

[le courrier électronique](#)

[la lettre de motivation, la lettre de demande](#)

[le CV](#)

[les usuels en ligne](#)

**Évaluation** : évaluation de deux des écrits produits.

## **2. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique (premier semestre)**

**Programme** :

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module](#) << Supérieur >>., accès au module << Excellence >>. et au module << Orthotypographie >>.
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...); le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

**Ressources en ligne sur le site** << [Sauf Erreur](#) >> :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

**Évaluation** : par exercice sur plateforme.

**Certification** : une possibilité de certification « Projet Voltaire » sera proposée aux étudiants volontaires.

**D'autre part** les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- Récupérer des données d'un site web et les exploiter.
  - Travailler sur les adresses, GET/POST.
  - Étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.).
- De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :
- Créer un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C.
  - Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée.
  - Licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires.
  - Confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier.
- Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

## **3. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique individuel (deuxième semestre)**

**Programme** :

Les documents produits en « maîtrise de l'écrit » seront repris pour les thématiques suivantes :

- Sauvegardes des données : sauvegardes locales automatisées type « time machine ». Quelques notions de SVN. Gestion de l'historique des modifications, possibilité de retour arrière en cas de problème. Sauvegarde sur un serveur externe, « cloud ».
- Formats : création ou transformation de documents HTML, CSS, doc, odt, TXT. Création, conversion ou modification d'images.
- Conversions : compatibilité entre différents traitements de texte, passage de Word à LibreOffice ou l'inverse. Conversions XML, HTML, TXT.
- Template : création de modèles de documents sous logiciels WYSIWYG, ainsi que sous LaTeX et Lout. Réalisation de macros simples puis complexes.

**Évaluation** : voir le guide des études au semestre concerné

## LICENCE 3 (Lettres, Documentation, FLE, Pluridisciplinaire, Lettres-Histoire-Droit)

### 1. Maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)

#### Programme :

- Travail de rédaction collaboratif d'un magazine complet sur [Google Drive et édition sur Wordpress et Madmagz \(conception, rédaction, édition, analyse\)](#).
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexicque, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, utiliser l'historique de modification des différents auteurs...
- Dimension réflexive : écrire à plusieurs : enjeux, difficultés, méthodes. Intérêts et limites de l'outil ; analyse des pistes didactiques avec des élèves.

#### Ressources en ligne sur le site << [Sauf Erreur](#) >> :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)  
[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexicque, la syntaxe et la typographie](#)  
[les usuels en ligne](#)

**Évaluation** : évaluation individuelle et collective de la production finale.

Tous les magazines seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public. Des versions papier pourront être éditées.

### 2. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)

#### Programme :

Le travail collaboratif amorcé dans le module << maîtrise de l'écrit numérique collaboratif >> permettra de récupérer les structures mises en place afin d'aborder les thématiques suivantes :

- Utilisation des outils collaboratifs : outils de l'université, Google, Framasoft, Microsoft, Apple. Retour sur les subversions.
- Gestion de projet : Pert, Gantt project. MindMap avec FreeMind et MindUp.
- Optimisation des recherches sur internet : notion de requête, automatisation par des scripts
- simples en Python. Récupération et recherche de flux RSS.
- Wordpress : utilisation avancée, modification des styles notions de PHP.

**Évaluation** : voir le guide des études au semestre concerné

### 3. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique

#### Programme :

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module << Supérieur >>](#), accès au module << Excellence >> et au module << Orthotypographie >>.
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...); le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

#### Ressources en ligne sur le site << [Sauf Erreur](#) >> :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)  
[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexicque, la syntaxe et la typographie](#)  
[les usuels en ligne](#)  
[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

**Évaluation** : par test d'évaluation initial et final sur plateforme.

**Certification** : une possibilité de certification << Projet Voltaire >> sera proposée aux étudiants volontaires.

De plus, les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- Récupérer des données d'un site web et les exploiter.
- Travailler sur les adresses, GET/POST.
- Étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.).

De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :

- Créer un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C. Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée.

- Licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires.
- Confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier. Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

## Stages

---

Il est vivement conseillé aux étudiants d'effectuer au moins un stage en rapport avec leur formation et leur projet professionnel durant leur cursus de Licence. Réfléchissez avec l'aide de l'un de vos enseignants pour en définir le thème pédagogique !

À l'UFR de Lettres & Arts, dans le cadre du dispositif « Aide à la réussite », en semestre 6, le module de préprofessionnalisation comprend un stage obligatoire avec rédaction d'un rapport. L'ensemble est affecté de crédits ECTS.

Tout stage (obligatoire ou facultatif) nécessite une **convention**, en quatre exemplaires, signée par l'étudiant et par l'université (chronologiquement : le Maître de stage, le Directeur de la composante et le Président).

Il est indispensable d'établir une convention **au moins trois semaines** avant la date du début de stage (cf. les renseignements donnés aux semestres 5- 6 des formations). Attention ! Cette convention est indispensable pour assurer votre couverture en cas d'accident du travail lors du stage. **Ce dernier ne peut donc commencer tant que la convention n'a pas été ratifiée par les quatre parties. Aucune convention ne sera signée une fois le stage commencé et celui-ci ne sera donc pas validé.**

Les conventions de stage sont à compléter directement sur le site internet de l'université : <http://www.univ-artois.fr/>, via l'ENT.  
Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'UFR de Lettres & Arts

ou

à CAP AVENIR (bâtiment « EGASS », salles S 25 et S 30)  
Téléphone : 03 21 60 38 53 ou 49 50.

## Cours de langue pour les étudiants Erasmus

---

Un cours de langue française réservé aux étudiants accueillis dans le cadre des échanges interuniversitaires (Erasmus et conventions bilatérales) est dispensé à l'UFR de Lettres & Arts, deux fois par semaine, dès la rentrée universitaire.

L'assiduité aux séances et l'évaluation prévue sur le semestre permettent l'attribution de trois crédits ECTS.

## Activités physiques et sportives (A.P.S.)

---

### Service de référence

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) dont les bureaux se trouvent à la Maison de l'Étudiant (en face de la bibliothèque universitaire).

Téléphone : 03 21 60 37 04.

### Évaluation

Pour pouvoir bénéficier du bonus « sport », l'étudiant devra justifier de la pratique assidue (une séance par semaine) d'une des activités physiques et sportives proposées à l'université exclusivement dans le cadre du S.U.A.P.S.

L'étudiant devra aussi satisfaire aux épreuves d'évaluation théoriques et pratiques de l'activité physique et sportive qu'il aura choisie.

### Lieux de pratique des A.P.S. à Arras

Selon les disciplines, salle de sports de l'université d'Artois, terrains A.S.P.T.T., piscine Élie Desbin.

### Disciplines physiques et sportives

Voir la liste complète p. 6.

## Bonus

---

Deux bonus sont proposés :

- Activités physiques et sportives (APS), sous l'égide du SUAPS (bonus sport).
- Bonus Associatif.

### Barème

Les points supérieurs à 10/20 comptent pour 5% au maximum dans la moyenne semestrielle selon une échelle fixée par le Conseil d'Administration de l'université (cf. page 18).

Le bonus n'est donc pas reporté sur une U.E. particulière ou sur tel ou tel élément pédagogique mais sur le total général des points obtenus par le candidat ayant composé à toutes les U.E.

L'étudiant garde le bénéfice du bonus lors de la session de rattrapage (cf. p. 19) mais en cas d'échec, il ne peut le reporter sur le semestre suivant.

## Bonus associatif

---

Vous êtes investi dans une association étudiante ? Suivez une partie ou l'ensemble des 30h de [formation](#) et obtenez :

### LE BONUS « ENGAGEMENT ASSOCIATIF »

La gestion d'une association étudiante permet de développer de vraies compétences !

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA au début de chaque semestre.
- 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture.
- 3 - Vous devez suivre au moins 9h de formation à la gestion associative pour chaque semestre (3 ateliers ou une journée de week-end).
- 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif.
- 5 - Si vous suivez plusieurs enseignements bonus, la note la plus élevée sera retenue.
- 6 - Attention, les projets tutorés et étudiants en master ne pourront être gratifiés d'une note bonus.

*La notation n'est possible que dans le cadre de la formation proposée par le SVCA. Seules les notes au-dessus de 10/20 sont prises en compte. Un coefficient est appliqué à la moyenne semestrielle en fonction de cette note : l'engagement associatif est donc valorisé par une augmentation de la note globale du semestre.*

### LE CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

Le CFGA est une reconnaissance nationale de vos compétences en gestion de projet associatif. Il se matérialise par une mention ajoutée à votre diplôme.

Parlez-en lors de vos entretiens d'embauche !

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA en début d'année universitaire. Il est possible de passer le CFGA en un, deux ou trois ans.
- 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture
- 3 - Vous devez suivre l'ensemble des 30h de formation (ateliers ou week-end)
- 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif
- 5 - Vous conviendrez le tuteur à au moins trois rendez-vous associatifs dans lesquels vous serez actif : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, réunion...
- 6 - Vous aurez à remplir une autoévaluation des compétences acquises dans votre livret CFGA.

## Mention

# LETTRES – HISTOIRE – DROIT

Novatrice et ambitieuse, la licence « Lettres-Histoire-Droit » souhaite accueillir à l'université des étudiants curieux de sciences humaines, sachant rédiger et aimant argumenter. Arrivés en troisième année, ils pourront préparer des concours dans les domaines du commerce, du journalisme et de la science politique (concours d'entrée en 4<sup>e</sup> année d'IEP de province), ou de l'administration.

Les trois enseignements fondamentaux de cette formation sont les Lettres, l'Histoire et le Droit : ils forment le socle d'une culture générale diversifiée et solide, signe d'une ambition d'excellence. Ainsi s'ouvrent de réelles perspectives professionnelles aux étudiants qui ont un goût prononcé pour les Lettres ou l'Histoire mais ne se destinent pas aux métiers de l'enseignement. Cette formation de haut niveau a en outre l'avantage de ne pas contraindre prématurément à une orientation. Elle est assurée par des enseignants des trois facultés de l'université : Lettres & Arts, Histoire et Géographie, et Droit.

En deuxième année, le semestre 4 se déroule à l'étranger au sein d'une université partenaire dans le cadre des échanges Erasmus.

Au cours des six premiers semestres, la licence comporte un entraînement à l'expression écrite et orale, un perfectionnement en anglais, l'étude des arts de l'argumentation (dissertation, discours, entretiens), une initiation historique au droit et une formation en droit public interne (droit constitutionnel, droit administratif général, droit administratif spécial) et international (droit européen et droit international public), un enseignement de culture générale (littéraire, artistique et historique) ainsi qu'une réflexion sur les questions contemporaines et leur traitement sous forme de notes de synthèse. Ces divers axes d'étude sont les pré-requis des concours sur lesquels débouche la formation ainsi que d'autres métiers dans le domaine de l'édition et de la banque.

Les étudiants de la formation ont créé une association (LHDBlock) qui possède un blog hébergé sur le site de l'université (<http://lhd.univ-artois.fr>).

La 1<sup>e</sup> année de Lettres Histoire Droit a pour objectif d'accroître et d'affiner la culture générale requise aux concours de l'administration, des écoles de journalisme ou des instituts d'études politiques. Associée à une bonne maîtrise de la langue, et, pour certains cours, à l'acquisition des techniques de l'oral, elle vise à développer les qualités d'analyse à travers des textes littéraires, argumentatifs, historiques ou juridiques.

La 1<sup>e</sup> année de Lettres Histoire Droit repose sur la cohérence humaniste des savoirs : elle associe beaux-arts, histoire ancienne et contemporaine, droit public et droit privé, sans oublier la pratique, essentielle aujourd'hui, d'une deuxième langue vivante et de l'informatique. Pour partager ces connaissances, l'étudiant de Lettres Histoire Droit doit être curieux de tout, intéressé par des savoirs nouveaux et capable d'un travail régulier et méthodique. Il doit aussi apprécier la solidarité du groupe et le dialogue avec l'équipe enseignante.

La formation – complète et adaptée aux exigences actuelles des concours qu'il pourra passer – est ainsi un atout majeur pour ses choix professionnels futurs.

Mention : LETTRES / parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

**PREMIER SEMESTRE**

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ELEMENTS PEDAGOGIQUES	EVALUATION	
					Session 1 CONTROLE CONTINU	Session 2 RATTRAPAGE
<b>UF1/LHD11</b>  <b>Littérature</b>	3,5	4	13 :00 26 :00	CM Culture générale : Littérature et Arts 1 TD Méthodologie : composition écrite et orale Coef 2 pour le CM et le TD	2 écrits et 1 oral	1 oral
		2	19 :30	CM Figures fondatrices et mythiques	1 écrit	1 oral
		1	13 :00	AR Maîtrise de la langue : projet Voltaire	1 questionnaire	1 questionnaire 1h
<b>UF2/LHD12</b>  <b>Histoire</b>	4	4	26 :00	CM Histoire ancienne : la cité grecque (VIIIe siècle av. J.C - IVe siècle av. J.C. TD Histoire ancienne : la cité grecque (VIIIe siècle av. J.C - IVe siècle av. J.C.	1 exercice (CM) 1 oral + 1 écrit (TD)	1 écrit 1h30
		4	26 :00	CM Histoire des idées politiques : démocratie et citoyenneté TD Histoire des idées politiques : démocratie et citoyenneté	2 exercices	1 écrit 1h30
<b>UF3/LHD13</b>  <b>Droit</b>	4	4	26 :00	CM Introduction au droit public/Notions et histoire constitutionnelle TD Méthodologie du droit public	2 écrits	1 oral
		4	26 :00	CM Histoire du droit	2 écrits	1 oral
<b>UC/LHD14</b>  <b>Langue vivante</b>	2,5	3	19 :30 19 :30	TD LV1 Anglais AR LV1 : Pratique de l'oral : Anglais	1 écrit et 1 oral	1 oral
		2	13 :00 13 :00	TD LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois AR Pratique de l'oral : LV2 Allemand, ou Espagnol ou Chinois	2 exercices	1 oral
<b>UL/LHD15</b>  <b>Diversification</b>	1	2	13 :00	AR Maîtrise des écrits numériques collaboratifs	1 exercice	1 exercice 1h

**Responsable pédagogique : Martine LAVAUD**

**CM – Culture générale : Littérature et arts 1 (1h/semaine)**  
**« Frontières des arts : littérature, reportage et illustrations »**

**Enseignante :** Martine LAVAUD

**Programme :** De même que le journalisme a pu être considéré comme le refuge des écrivains médiocres, la photographie, ainsi qu'a pu l'écrire Baudelaire, a longtemps été vue comme celui des peintres ratés. Pourtant au sortir du XIX<sup>e</sup> siècle, l'une et l'autre de ces pratiques font lentement mais sûrement leur chemin vers l'expression artistique et la reconnaissance qualitative. Au point que les frontières entre l'expression de soi ou du monde, et le journalisme de reportage illustré, se brouillent, compliquant de ce fait les hiérarchies et les classements. En une époque de prééminence des médias numériques où le mélange des genres et des formes se banalise, ce cours tâchera de saisir le renouveau esthétique et culturel qu'entraîne l'hybridation des modes d'expression (textuels via le journalisme ou / et la littérature / iconographiques, via la photographie ou / et le dessin). À travers l'observation de quelques récits exemplaires associés à la littérature, à la bande dessinée, au reportage photo, on tâchera ainsi de repenser la ligne de partage entre le non-littéraire et le littéraire, le documentaire et l'artistique. Le cours sera ponctué d'expériences pratiques (photographiques et littéraires).

**Bibliographie :**

- 📖 Jean COCTEAU, *Tour du monde en 80 jours* (1936), Gallimard, « L'imaginaire », 2009.
- 📖 Raymond DEPARDON, *Errance*, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2000.
- 📖 Joe SACCO, *The Fixer. Une histoire de Sarajevo*, Rackham, 2015.

*On se procurera plus particulièrement le texte de Jean Cocteau.*

**TD – Méthodologie : composition écrite et orale (2h/semaine)**

**Enseignante :** Martine LAVAUD

**Programme :** Ce TD se concentrera sur la maîtrise de quelques exercices d'analyse et d'argumentation dont les sujets seront puisés dans le programme du CM ainsi que dans un corpus mis à disposition en début de semestre. À l'issue de la progression semestrielle, l'étudiant(e) pourra maîtriser les bases de l'essai et de la dissertation.

**CM – Culture générale : Figures fondatrices et mythiques (1h30/semaine)**

**Enseignant :** Jean-Marc VERCRUYSSE

**Programme :** Sans prétendre à l'exhaustivité, ce cours s'arrêtera sur quelques-unes des grandes figures fondatrices de l'imaginaire occidental en s'appuyant sur le corpus mythologique gréco-romain et biblique (Prométhée, Pandore, Héraclès, Œdipe, Orphée, Médée d'un côté ; Adam, Ève, Caïn et Abel, Abraham, Moïse, de l'autre). La mise en parallèle permettra de dégager à la fois les spécificités et les points de convergence. Par leurs actes et leurs paroles, ces personnages emblématiques illustrent les questions essentielles de l'existence humaine. De là, on s'interrogera sur leur valeur mythique.

**Objectif :** Approfondir sa culture générale grâce à une meilleure connaissance des figures marquantes de l'imaginaire occidental.

**Bibliographie :**

- 📖 Jean-Claude BELFIORE, *Dictionnaire de mythologie grecque et romaine*, Larousse, Paris 2003.
- 📖 Élian CUVILLIER et Jean-Daniel CAUSSE (éds), *Mythes grecs, mythes bibliques. L'humain face à ses dieux*, Cerf, Paris 2007.
- 📖 Jean-Marie GUÉNOIS et Marie-Noëlle THABUT, *Les grandes figures de la Bible*, Tallandier, Paris 2018.
- 📖 Suzanne SAÏD, *Approches de la mythologie grecque. Lectures anciennes et modernes*, Les Belles-Lettres, Paris 2008.
- 📖 Philippe SELLIER, *La Bible aux sources de la culture occidentale*, coll. « Points Sagesse » 285, Seuil, Paris 2013.

**AR – Maîtrise de la langue : projet Voltaire (1h/semaine)**

**Enseignante :** Virginie JACQUART

**Programme :** Voir la présentation de l'ensemble du dispositif « Développer une culture de rédacteur numérique » dans les pages d'introduction.

**Objectif :** Maîtrise des normes écrites grâce à l'outil numérique (Projet Voltaire).

**UF 2/LHD 12 – HISTOIRE**

**CM et TD – Histoire ancienne : la cité grecque (2 x 1h /semaine)  
(VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)**

**Enseignant :** Pierre SCHNEIDER

**Programme :** Présentation succincte de l'histoire des cités grecques aux époques archaïque et classique (du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)

**Objectifs de l'ensemble CM + TD :** Décrire et comprendre les notions de cité et de citoyenneté dans leur contexte méditerranéen antique.

**Bibliographie :** Un manuel d'histoire grecque antique général (à disposition à la bibliothèque) est suffisant pour cette première approche. Les autres références seront données en cours.

**CM et TD – Histoire des idées politiques : démocratie et citoyenneté (2 x 1h/semaine)**

**Enseignante :** Anne INGLEBERT

**Programme :** Cette initiation à l'histoire des idées politiques prendra pour objet spécifique les notions de démocratie et de citoyenneté, sans délaisser les notions fondamentales d'État, de souveraineté ou de justice. À travers un parcours à la fois chronologique et thématique, s'étendant des fondements antiques aux acceptions les plus contemporaines de la démocratie et de la citoyenneté, il sera question de familiariser les étudiants aux principaux questionnements politiques autour desquels se sont articulées les expériences historiques, philosophiques, sociologiques et institutionnelles de la civilisation occidentale : de Platon à saint Augustin, de l'aristotélisme médiéval à Machiavel, de Hobbes à Rousseau et de Tocqueville à Charles Taylor. L'enseignement dispensé durant les cours magistraux se verra en outre complété par des travaux dirigés donnant lieu à l'étude des grands textes ayant constitué comme autant de jalons dans la pensée politique occidentale.

**Objectifs :** Outre l'acquisition d'une connaissance générale des problèmes abordés, on attendra des étudiants qu'ils acquièrent la capacité à manier avec rigueur les concepts étudiés et à replacer les théories et les œuvres au programme dans le contexte historique de leur production ou de leur utilisation.

**Bibliographie :**

📖 François CHÂTELET, Olivier DUHAMEL et Évelyne PISIER, *Dictionnaire des œuvres politiques*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2001.

📖 Olivier NAY, *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2004 (rééd. 2010).

📖 Philippe NEMO, *Histoire des idées politiques de l'Antiquité au Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2007.

📖 Philippe NEMO, *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2002.

### CM – Introduction au droit public : notions et histoire constitutionnelle (1h/semaine)

**Enseignant :** Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme :** Ce cours étudie la théorie générale du droit constitutionnel et parcourt l'histoire constitutionnelle de la France de 1789 à 1958.

Plan : Partie I / Les bases du droit constitutionnel  
 Titre 1 / L'État  
 Titre 2 / La Constitution  
 Titre 3 / Le régime politique  
 Partie II / L'histoire constitutionnelle  
 Titre 1 / Le premier cycle (1789/1848)  
 Titre 2 / Le second cycle (1848/1958)

**Objectif :** Connaître les grandes lignes de l'histoire constitutionnelle française et les institutions de la 5<sup>ème</sup> République.

#### Bibliographie :

##### Dictionnaires

AVRIL P. et GICQUEL J., *Lexique de droit constitutionnel*, n° 3655, 5<sup>ème</sup> éd., PUF, coll. « Que sais-je ? », 2016 (disponible en version numérique sur Cairn.fr depuis votre ENT).

DE VILLIERS M. et LE DIVELLEC A., *Dictionnaire de droit constitutionnel*, 10<sup>ème</sup> éd., Sirey, coll. « Dictionnaire Sirey », 2015 (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

##### Manuels Histoire constitutionnelle

MORABITO M., *Histoire constitutionnelle de la France de 1789 à nos jours*, 14<sup>ème</sup> éd., Montchrestien, coll. « Domat droit public », 2016. (Disponible en version numérique sur Cyberlibris.fr depuis votre ENT).

##### Droit constitutionnel

CHANTEBOUT B., *Droit constitutionnel*, 34<sup>ème</sup> éd., Sirey, coll. « Université », 2017 (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

FAVOREU L. et a., *Droit constitutionnel 2018*, 20<sup>ème</sup> éd., Dalloz, coll. « Précis », 2017 (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

GICQUEL J. et GICQUEL J.-É., *Droit constitutionnel et institutions politiques*, 31<sup>ème</sup> éd., Montchrestien, coll. « Domat droit public », 2017.

GOHIN O., *Droit constitutionnel*, 2<sup>ème</sup> éd., LexisNexis, coll. « Manuel », 2013.

HAMON F. et TROPER M., *Droit constitutionnel*, 38<sup>ème</sup> éd., LGDJ, coll. « Manuel », 2017.

LAUVAUX P., *Les grandes démocraties contemporaines*, 3<sup>ème</sup> éd., PUF, coll. « Droit fondamental », 2004.

### TD – Méthodologie de droit public (1h/semaine)

**Enseignant :** Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme :** Les séances de travaux dirigés ont pour objectif l'acquisition de la méthodologie spécifique au droit public. Adossées au cours d'introduction au droit public, elles seront consacrées à la correction d'exercices classiques des études juridiques (dissertation ; commentaire de texte), mais aussi d'exercices tournés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

### CM – Histoire du droit - Histoire des institutions publiques avant 1789 (2h/semaine)

**Enseignant :** Sofiane MOKHTARI

**Programme :** Le cours s'orientera sur l'étude des institutions de l'Antiquité et de l'époque Franque, sur le rétablissement du pouvoir royal, puis le passage de la monarchie tempérée à la monarchie absolue, ainsi que sa remise en question de plus en plus présente jusqu'à la Révolution française.

**Objectifs :** Le cours a pour objectif de présenter de manière approfondie la construction de la notion d'État en s'intéressant aux institutions de l'Antiquité jusqu'à celles de la Révolution française. En étudiant les institutions ainsi que certaines sources juridiques historiques, cela permettra aux étudiants de comprendre les fondements théoriques et pratiques des institutions telles qu'elles existent en droit positif.

**Bibliographie :**

- 📖 Jean, BOURNAZEL Éric, HAROUËL Jean-Louis, THIBAUT-PAYEN Jacqueline, *Histoire des institutions de l'époque franque à la Révolution*, PUF, Droit fondamental, 11e éd., 2006.
- 📖 CARBASSE Jean-Marie, *Manuel d'introduction historique au droit*, PUF, Manuel, 8e éd., 2019
- 📖 GASPARIANI Éric, GOJOSSO Éric, *Introduction historique au droit et histoire des institutions*, Gualino, Master, 5e éd., 2013.
- 📖 HILAIRE Jean, *Histoire du droit*, Dalloz, Mémentos, 12e éd., 2010.
- 📖 LEMARIGNIER Jean-François, *La France médiévale : Institutions et société*, Armand Colin, 2e éd., 2000.
- 📖 MATHIEU Martial, *Histoire des institutions. L'ancienne France (Ve siècle-1789)*, Paris, LexisNexis, Manuel, 2013.
- 📖 RIGAUDIÈRE Albert, *Histoire du droit et des institutions dans la France médiévale et moderne*, Economica, Corpus Histoire du droit, 4e éd., 2010.
- 📖 SAINT-BONNET François, SASSIER Yves, *Histoire des institutions avant 1789*, Montchrestien, Précis Domat, 4e éd., 2011.
- 📖 SOLEIL Sylvain, *Introduction historique aux institutions. IVe-XVIIIe siècle*, Flammarion, Champs Université, 3e éd., 2010.
- 📖 TIMBAL Pierre-Clément, CASTALDO André, *Histoire des institutions publiques et des faits sociaux*, Dalloz, Précis, 12e éd., 2009.

**UC/LHD 14 – LANGUE VIVANTE****TD – LV1 : Anglais (1h30/semaine)****+ AR – Pratique de l'oral (1h30/semaine)**

**Enseignant :** Patrick VIENNE

**Programme :** TD – Placé sous la thématique du journalisme, ce semestre visera d'abord et avant tout à approfondir les savoirs et compétences en langue (grammaire et vocabulaire en particulier), tout en permettant aux étudiants d'aborder quelques grandes questions et méthodes qui animent cet univers qui fait partie de notre vie quotidienne. À partir de l'étude de textes de presse, nous examinerons le vocabulaire spécifique à ce domaine, les grandes catégories d'articles journalistiques et la manière de structurer un article, et nous débattrons de certaines questions qui agitent la presse depuis l'avènement d'internet et des réseaux sociaux.

AR – Composé de différentes séquences, ce cours visera à compléter les travaux sur la presse effectués en TD, à approfondir les connaissances en langue acquises au lycée, et à préparer le séjour Erasmus+ du semestre 4.

**Objectifs :**

- Approfondir ses connaissances en anglais ;
- Savoir différencier articles de *news*, d'analyse, d'opinion ;
- Se familiariser avec le vocabulaire et les problèmes de la presse.

**Bibliographie :**

- 📖 Est nécessaire, avant tout, une pratique *quotidienne* de la langue vivante, en utilisant par exemple, en fonction de vos goûts, la VO (audio **et** sous-titres) sur les plateformes YouTube, Netflix, Amazon Prime, etc. D'autres recommandations seront données en début d'année.
- 📖 Des indications sur les dictionnaires et autres outils en ligne à privilégier (et ceux à éviter) seront également données en cours d'année ;
- 📖 Des recueils généraux de vocabulaire (par exemple, *Le Mot et l'idée*, Ophrys) et spécifiques (par exemple, *Words : Médiascopie du vocabulaire anglais*, de F. Gusdorf, Ellipses) seront d'une consultation utile, voire nécessaire ;
- 📖 La consultation régulière, par le biais d'internet, de journaux anglo-saxons relève de la nécessité (GB : *The Guardian*, *The Times* ; US : *The New York Times*, *The Los Angeles Times*, *The Washington Post*, *The Wall Street Journal*), de même que l'écoute de la radio ([www.bbc.co.uk](http://www.bbc.co.uk), [www.npr.org](http://www.npr.org)). D'autres sources ne sont pas à négliger (autres stations de radio, DVD, tabloïds tels que *The Sun* ou *The New York Post*...).
- 📖 Vous trouverez par ailleurs sur la plateforme de cours en ligne de l'Université d'Artois (Moodle) des ressources supplémentaires et des exercices pour travailler dès à présent votre compréhension et votre pratique de la langue. (<<http://foad.univ-artois.fr/moodle/>>, UFR Lettres & Arts > Langues > cours "Anglais-Aide à la réussite").

## TD – LV2 : allemand, espagnol (2h/semaine) ou chinois (débutant) (1h30/semaine)

L'étudiant choisit une langue vivante étrangère de niveau baccalauréat : anglais, allemand ou espagnol. Il en poursuivra l'étude jusqu'à la fin de la Licence.

**Programme** : Le cours se décompose en deux parties distinctes :

- a) **TD** : Cette partie du cours se concentrera sur la pratique orale de la langue telle qu'elle se parle au quotidien (compréhension et utilisation du vocabulaire courant, des formules usuelles nécessaires à la conversation dans divers contextes de la vie quotidienne...), en vue du passage, pendant le cursus de licence, du Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (C.L.E.S.) de niveau 1.
- b) **AIDE À LA RÉUSSITE** : Cette partie du cours consistera à travailler, de manière individuelle, en petit groupe ou en classe entière, les fondamentaux de la langue (vocabulaire, grammaire, syntaxe...) en fonction des besoins de chacun, et ce, en particulier grâce à l'utilisation des moyens et ressources disponibles sur la plateforme de cours en ligne Moodle et/ou au Centre de Ressources en Langues du site d'Arras.

### Allemand (2h30/semaine)

**Enseignante** : Evelyne JACQUELIN

**Programme** : Lecture ou audition et présentation en allemand, à l'écrit et à l'oral, de documents divers (thèmes : histoire et culture allemande) ; initiation à la traduction ; révision des notions grammaticales de base (déclinaison du groupe nominal, conjugaison, syntaxe élémentaire).

**Objectif** : Améliorer la maîtrise de la langue allemande (compréhension et expression écrites et orales) dans un contexte quotidien.

#### **Bibliographie :**

Manuel de vocabulaire :

- Francine ROUBY, Herbert SCHARFEN, *Vox Allemand - Le vocabulaire incontournable des examens et concours* (ellipses).

Grammaire allemande :

- Daniel BRESSON, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* (Hachette).
- Carola HÄHNEL-MESNARD, Heidi KNOERZER, Daniel ARGELÈS. *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue* (Éditions de l'École Polytechnique)
- Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).

Dictionnaire unilingue

Duden - *Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim, Bibliographisches Institut ; version simplifiée en ligne : [www.duden.de](http://www.duden.de)

Dictionnaire bilingue

- *Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand* (Larousse) ; version en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>
- *Grand dictionnaire bilingue allemand* (Hachette & Langenscheidt) ; version en ligne : <https://fr.langenscheidt.com/allemand-francais/>

Lectures bilingues : collections « Folio bilingue » (Gallimard), « Les Langues pour tous » (Pocket), « Langues / Bilingue série allemand » et « Langues / Lire en allemand » (LGF Livre de Poche), « Bilingue jeunesse / Français-Allemand » (Ipagine).

Quelques ressources pédagogiques en ligne

- <https://deutschlernerblog.de> (site d'enseignants d'allemand langue étrangère)
- <https://www.dw.com/de/deutsch-lernen/s-2055> (partie pédagogique du site de la Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale)
- <https://www.kindernetz.de/infonetz/-/id=4418/1xw07mt/index.html> (site d'information de la SWR, radio-télévision régionale, pour les enfants)
- <http://www.zeitklicks.de> (site pour les enfants et adolescents – niveau collège – sur l'histoire allemande 1890-1989)
- <https://www.kinderzeitmaschine.de> (site d'histoire générale à destination des enfants, niveau collège)
- <https://www.hanisauland.de/index.html> (portail d'informations politiques pour élèves de classes primaires et collégiens)

### Quelques sites d'information multilingues

- Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale, notamment les « Langsam gesprochenen Nachrichten » (journal télévisé parlé lentement : <https://www.dw.com/de/deutsch-lernen/nachrichten/s-8030>) pour s'entraîner à l'oral
- <https://www.tatsachen-ueber-deutschland.de/de> (portail d'information officiel multilingue de la RFA : présentation générale du pays)
- Services diplomatiques :
  - <http://www.allemagne.diplo.de> (Allemagne) ;
  - <https://www.bmeia.gv.at/fr/paris/> (Autriche) ;
  - <https://www.eda.admin.ch/countries/france/fr/home/representations/ambassade-a-paris.html> (Suisse).
- Centre d'information de l'ambassade d'Allemagne (CIDAL) : <http://www.allemagne.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/03-cidal/00-cidal-hbseite.html>
- Forum culturel autrichien : <http://austrocult.fr>
- Institut Goethe de Lille : <https://www.goethe.de/ins/fr/fr/sta/lil.html>
- Association « Allemagne service » : <http://www.allemagne-service.com/index.htm>
- Office national du tourisme autrichien : <http://www.austria.info/fr/pratique/l-autriche-en-bref>

Une liste de ressources diverses est aussi disponible sur <https://www.sprachcaffe.com/francais/sprachcaffe-magazine-article/toutes-les-ressources-en-ligne-pour-apprendre-lallemand-2015-08-24.htm>

## Espagnol

**Enseignante :** Oualida MEDJKANE (2h/semaine)

**Objectifs :** Acquérir de la fluidité et de l'aisance dans les compétences de l'oral en priorité, s'habituer à prendre la parole en public, approfondir ses connaissances sur le monde et suivre l'actualité. L'objectif étant d'être capable de s'exprimer et d'échanger en espagnol sur des sujets d'actualité.

**Rappel : l'assiduité, la participation active en classe et le travail personnel sont des facteurs essentiels de réussite.**

### **Bibliographie :**

Il est **VIVEMENT** conseillé de faire l'acquisition d'un dictionnaire Français-Espagnol/ Espagnol-Français et de l'apporter en cours

### **Presse écrite et orale :**

Il est recommandé de lire régulièrement la presse en espagnol. Quelques liens :

- [www.elpais.es](http://www.elpais.es): l'équivalent du Monde. Journal progressiste.
- [www.elmundo.es](http://www.elmundo.es) : journal conservateur. Possibilité d'écouter de nombreux articles et donc de s'entraîner à la compréhension de l'oral. Cliquer sur l'icône « Escuchar la noticia »
- [www.abc.es](http://www.abc.es) : l'équivalent du Figaro. Journal conservateur.
- [www.rtve.es](http://www.rtve.es) : il vous est proposé le journal télévisé en 4 minutes

### **Remise à niveau grammaticale et lexicale :**

- [www.espanolfacile.com](http://www.espanolfacile.com)
- [http://cvc.cervantes.es/ensenanza/actividades\\_ave/aveteca.htm](http://cvc.cervantes.es/ensenanza/actividades_ave/aveteca.htm)

### **Pour le plaisir personnel :**

Vous pouvez regarder des séries espagnoles sur [www.rtve.es](http://www.rtve.es) — A la carta — Séries

## Chinois

**Enseignante :** Jinjing XIE

**Programme :** Principes de la communication orale (Des phrases isolées et des expressions dans le domaine de la vie quotidienne : informations personnelles et relatives à la famille, aux achats, au travail, au logement, aux transports, aux voyages etc.). Lecture de l'image (photo, dessin de presse, publicité etc.). QCM. Initiation à la pratique de la traduction.

### **Objectifs :**

- Maîtriser le système de transcription du pinyin et les quatre tons ;
- Acquérir le vocabulaire de base, maîtriser la structure des phrases, s'initier aux expressions courantes, lire à voix haute et à voix basse des textes simples dans un contexte quotidien ;
- Savoir écrire des caractères chinois fréquemment utilisés ;
- Maîtriser la grammaire niveau débutant ;
- Comprendre la culture et la mentalité chinoises par leur langue, leur pensée, leurs traditions.

**Ouvrages utilisés en cours :**

*Le chinois dans tous ses états* : Volume 1-Débutant (Niveaux A1 et A2 du CECRL, Ed du CRDP, Réf. 440B3320), Bun-Tuen JÉGOUSSE, 2006

**Bibliographie :**

📖 *C'est du chinois pour tous ! (Manuel pour débutant)*, comprendre et parler, Lire et écrire, Monique HOA, Edition You-Feng, Paris, 2008.

📖 *Ping et Pang, Chinois pour Débutants*, Catherine MEUWESE, Ellipses, Paris, 2012.

📖 *Bescherelle le chinois pour tous*, Joël BELLASSEN, Arnaud ARSLANGUL, Hatier, Paris, 2010.

**UL/LHD 15 – DIVERSIFICATION****AR – Maîtrise des écrits numériques collaboratifs (1h/semaine)**

**Enseignante :** Catherine BOURDON-DESCHAMPS

**Programme :** Ce cours s'inscrit dans le projet « Maîtriser les écrits numériques » présenté dans le guide des études. En première année, il s'agit d'abord de produire individuellement des écrits numériques sociaux en s'initiant aux dimensions rédactionnelles et en revoyant les fonctions de traitement de texte et les codes de la communication électronique. Ces pratiques de rédaction numérique s'accompagneront d'une réflexion sur les changements par rapport aux supports et à la communication traditionnels. Elles seront centrées sur la production de CV et lettres de motivation, supports d'une première évaluation.

Ensuite, les étudiants produiront des écrits créatifs brefs (critique littéraire, synthèse construite autour d'un thème de l'actualité) et longs (écriture d'une nouvelle), à l'aide du traitement de texte sur Google drive. L'évaluation principale portera sur l'écrit long : la lecture d'un corpus de nouvelles accompagnera l'écriture.

**Objectifs :** Adaptation des écrits à la situation de communication, usage des conventions qui régissent les échanges par voie électronique, respect des règles qui assurent la correction de la langue écrite, maîtrise de la narration pour la production d'écrits créatifs.

Mention : LETTRES / parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

**DEUXIÈME SEMESTRE**

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ELEMENTS PEDAGOGIQUES	EVALUATION	
					Session 1 CONTROLE CONTINU	Session 2 RATTRAPAGE
<b>UF1/LHD21</b>  <b>Littérature</b>	4	1.5	13:00	CM Littérature et droit	1 écrit	1 oral
		1.5	19:30	TD Méthodologie : note de synthèse	2 exercices écrits	1 oral
		3	13:00 19:30	CM Culture générale : Littérature et Arts 2 TD Méthodologie : arts de l'argumentation Coeff. 2 pour le CM et le TD	2 écrits et 1 oral	1 oral
		2	19:30	AR Maîtrise de la langue	1 écrit	1 oral
<b>UF2/LHD22</b>  <b>Histoire</b>	4	3	19:30	TD Questions contemporaines	2 exercices	1 écrit 1h30
		5	18:00 19:30	CM Histoire politique de la France TD Histoire politique de la France Coeff. 2 pour le CM et le TD	1 exercice (CM) 2 exercices (TD)	1 écrit 2 h
<b>UF3/LHD23</b>  <b>Droit</b>	4	4,5	26:00 13:00	CM Droit constitutionnel : la V <sup>e</sup> République TD Méthodologie du droit public Coeff. 2 pour le CM et le TD	4 écrits	1 oral
		3,5	26:00	CM Principes fondamentaux du droit privé + méthodologie	2 écrits	1 oral
<b>UC/LHD24</b>  <b>Langue vivante</b>	2,5	3	19:30 19:30	TD LV1 Anglais AR LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral	1 oral
		2	13:00 13:00	TD LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois  AR LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices	1 oral
<b>UL/LHD25</b>  <b>Diversification</b>	0,5	1	13:00	AR Informatique	1 exercice	1 exercice 1h

**Responsable pédagogique : Martine LAVAUD**

**CM – Littérature et droit : Mystifications littéraires et savantes** (1h/semaine)

**Enseignante :** Anne-Gaëlle WEBER

**Programme :** Un certain nombre de polémiques autour des « impostures intellectuelles » ont récemment, et de manière récurrente, défrayé la chronique et entraîné certains savants à dénoncer l'usage par les spécialistes de sciences humaines de termes ou de notions empruntés au vocabulaire des sciences. D'autres tournent autour des dénonciations de plagiats qui semblent se multiplier. Ces polémiques ont mis en évidence un certain nombre de critères de légitimation des discours littéraires et savants. Ce cours magistral est une invitation à réfléchir, à partir de mystifications ou d'impostures célèbres, à la manière dont ont pu se construire, au fil du temps, des critères de définition du littéraire et du savant.

**Objectifs :** Opérer un détour historique pour mieux comprendre l'actualité, pratiquer l'histoire de la culture, acquérir une solide culture historique littéraire et savante.

**TD – Méthodologie : note de synthèse** (1h30/semaine)

**Enseignante :** Virginie JACQUART

**Programme et objectifs :** En relation avec le cours magistral, ce TD vise à préparer les étudiants à l'exercice de la note de synthèse sur divers corpus.

**CM – Culture générale : Littérature et arts 2** (1h/semaine)

**Enseignant :** François RAVIEZ

**Programme :** La littérature a toujours entretenu des rapports étroits avec les autres arts, qu'elle s'en inspire ou qu'elle leur soit une source d'inspiration. De nombreux textes mettent ainsi en scène des peintres, des sculpteurs ou des musiciens ; ceux-ci, de leur côté, s'emploient à représenter des créatures de papier. Ainsi, non seulement la littérature et les arts communiquent, mais ils se nourrissent les uns des autres, se confrontent aux mêmes défis et posent le problème majeur de la *mimesis*, c'est-à-dire de l'imitation, de la reproduction de la réalité. Tout en soulignant l'originalité de chaque créateur, on se propose donc de mettre en parallèle les œuvres littéraires et les œuvres picturales, musicales, cinématographiques... qui leur ont servi de modèle ou pour qui elles ont été des modèles, ce qui permettra de confronter des esthétiques, de réfléchir à la métamorphose des formes et de rêver, comme le rêvait Wagner, à ce que pourrait être un art total.

Le cours sera basé sur le roman de Dumas fils, *La Dame aux camélias*, devenu l'opéra de Verdi *La Traviata*.

**Objectifs :** Analyser l'étroite association de l'écrit et des autres arts ; théoriser le processus créatif.

**Bibliographie :**

📖 Alexandre DUMAS fils : *La Dame aux camélias*, GF, « La bibliothèque idéale des 50 ans GF », tome 26, paru en février 2015 (cette édition exclusivement, qui contient le roman de Dumas fils, la pièce qu'il en a tirée et le livret de l'opéra de Verdi. Les autres éditions ne contiennent que le roman.)

**TD – Méthodologie : arts de l'argumentation** (1h30/semaine)

**Enseignant :** François RAVIEZ

**Programme :** Le TD proposera une série d'exercices d'analyse, d'argumentation et d'écriture en référence à des textes philosophiques, romanesques, poétiques ou polémiques prenant pour objet la perméabilité des arts. L'objectif sera la mise en forme d'une réflexion critique sur l'œuvre d'art qui fasse la part du savoir, de l'émotion et de la rhétorique. Le TD reposera sur un corpus qui sera distribué en classe.

**Objectifs :** Élaborer et présenter sous forme de devoir ou d'exposé oral un argumentaire de type dissertatif en relation avec le CM.

**Bibliographie :**

📖 Goethe : *Écrits sur l'art*, GF, introduction de Tzvetan Todorov.

## AR – Maîtrise de la langue : Formation à la maîtrise de l'écrit et à la prise de parole en public (1h30/semaine)



**Enseignante :** Brigitte BUFFARD-MORET

**Programme :** Comprendre tous les discours écrits ou oraux qui sont proposés au quotidien exige une intelligence sans faille de leur structure d'ensemble et de détail ; il faut donc que le système d'organisation de la langue française soit parfaitement maîtrisé.

Parallèlement, dans toutes les situations professionnelles, pour pouvoir expliquer, argumenter, convaincre, il est nécessaire de s'exprimer clairement, de savoir, à l'écrit comme à l'oral, choisir le mot qui fait mouche, agencer ses phrases pour mettre en valeur les points forts de son raisonnement, structurer son propos afin d'emporter l'adhésion de son lecteur ou de son auditeur. Ces qualités sont également indispensables pour toute écriture de création (métiers du journalisme, de la publicité, etc.).

### Objectifs :

- maîtriser parfaitement la langue française ;
- faire preuve d'originalité dans ses productions écrites ;
- savoir rédiger un CV et une lettre de motivation ;
- être à l'aise à l'oral pour affronter une situation d'entretien et de prise de parole en public (savoir faire son entrée avec aisance dans une salle contenant un public et saluer correctement celui-ci ; établir par une attitude appropriée le contact avec son public ; maîtriser sa gestuelle, son regard ; placer sa voix et bien gérer son débit de parole, éliminer ses tics de langage ; choisir des stratégies pour captiver le public ; prendre congé avec nature).

### Description du cours :

- entraînement à l'oral :
  - mini-exposés (3 mn) d'étudiants à chaque cours, suivis d'un commentaire approfondi de la prise de parole (les étudiants sont en groupe à effectif réduit) ; créations et mises en scène de textes variés à plusieurs (revues de presse, interviews, tables rondes, discours, lectures à haute voix) ;
  - exercices portant sur la gestion du stress, l'amélioration de l'élocution.
- perfectionnement de l'expression écrite :
  - remise à niveau en ponctuation, orthographe, syntaxe ;
  - étude de documents divers (journaux, films, littérature, discours, chansons) ; rédaction individuelle ou collective d'écrits divers (discours, billets d'humeur, interviews, articles).

Chaque semaine les étudiants rendent par mail de courts exercices écrits sur des sujets variés avec des consignes précises ; ceux-ci leur sont renvoyés dans le courant de la semaine avec la possibilité pour eux d'améliorer la note obtenue par l'envoi d'une seconde version améliorée.

Tous ces exercices permettent à l'étudiant d'être à l'aise à l'écrit comme à l'oral pour passer tous les types de concours que propose la formation (écoles de journalismes, IEP de province, concours d'administration, etc.).

### Bibliographie

Les photocopiés relatifs aux cours ainsi que les exercices donnés chaque semaine seront suffisants pour progresser.

### TD – Questions contemporaines (1h30/semaine)

**Enseignante :** Anne INGLEBERT

**Programme :** Explorer des questions qui font débat aujourd’hui grâce aux apports de l’Histoire et des historiens (ex débats autour des commémorations, de l’esclavage, du « roman national » ...). Comprendre les enjeux du présent sans pour autant tomber dans l’instrumentalisation du passé constitue pour des étudiants de 1<sup>ère</sup> année un des grands enjeux de ce TD. Au-delà de quelques apports magistraux il s’agira, grâce à la documentation apportée et recherchée, de questionner et analyser ce qui fait débat, de distinguer faits et interprétation, d’interroger le savoir historique qui permet une contextualisation et mise à distance.

**Objectifs :**

Développer la lecture d’articles de la presse généraliste ;  
Lire et analyser des articles de revues universitaires ;  
Initier à la lecture d’articles d’historien-nes.

### Histoire politique de la France au XXe siècle

#### CM – Culture générale (1h30/semaine)

**Enseignant :** Olivier TORT

**Programme :** De l’Affaire Dreyfus au séisme du 21 avril 2002, le XXe siècle français est caractérisé par la banalisation du modèle démocratique et républicain, qui s’impose comme une norme relativement consensuelle. Pourtant, d’un bout à l’autre de la période, de fortes secousses jalonnent la vie politique du pays, révélant du même coup les ambiguïtés, les zones d’ombre, mais aussi la fragilité de ce modèle républicain.

**Objectifs :** Acquérir une solide culture relative à l’histoire politique récente ; développer le sens des nuances, et prendre conscience de la complexité des phénomènes historiques ; aiguïser son esprit critique.

**Bibliographie :**

- 📖 Ludivine BANTIGNY, *Les XXe siècle français : la France et les Français de 1914 à nos jours*, Ellipses, 2006.
- 📖 Serge BERSTEIN, Michel WINOCK (et Olivier WIEWIORKA), *Histoire de la France politique*, vol. 4, *la République recommencée, de 1914 à nos jours*, Le Seuil (Points histoire), rééd. 2012.
- 📖 Hubert NÉANT, *La politique en France 1815-2015*, Hachette éducation (Carré histoire), 4e éd. augm., 2016.
- 📖 Gilles PÉCOUT, *Atlas de l’Histoire de France : XIXe –XXIe siècle*, la France contemporaine, Autrement, 2007.
- 📖 Jean-François SIRINELLI (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1067 p.
- 📖 Christophe PROCHASSON et Olivier WIEWIORKA, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, vol. 20, *la France du XXe siècle*, Le Seuil, rééd. 2011 [recueil de textes 1870-2010].

### TD – Méthodologie et commentaire de documents (1h30/semaine)

**Enseignante :** Anne INGLEBERT

**Programme :** Au travers de textes et documents iconographiques incontournables de la période qui va de l’Affaire Dreyfus au 21 avril 2002 il s’agira d’analyser et d’expliquer les moments cruciaux de l’histoire et de la culture politique française. Des documents qui, dans certains cas, entreront directement en résonance avec des débats d’aujourd’hui comme ceux autour de la laïcité ou du clivage Gauche/Droite.

**Objectifs :**

Acquérir et maîtriser les premières bases du commentaire historique d’un document ;  
Être capable de contextualiser un document, d’en mesurer la portée.

### **CM – Droit constitutionnel : la Vème République (2h/semaine)**

**Enseignant :** Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme :** Ce cours est consacré à l'étude des institutions de la 5<sup>ème</sup> République. Il détaille le statut et les missions des organes exécutif (Président de la République et gouvernement) et législatif (Parlement) et examine les évolutions de la nature du régime liées à la présidentialisation du régime, à la rationalisation du parlementarisme et au rééquilibrage des institutions.

Plan : Partie I / La Cinquième République

- Chapitre 1 : Les origines
- Chapitre 2 : Référendum et révision de la constitution
- Chapitre 3 : Le président de la République
- Chapitre 4 : Le gouvernement
- Chapitre 5 : Le parlement
- Chapitre 6 : Le parlementarisme rationalisé
- Chapitre 7 : Le conseil constitutionnel
- Chapitre 8 : La hiérarchie des normes

Partie II / L'organisation administrative

- Chapitre 1 : Les principes de l'organisation administrative
- Chapitre 2 : Les procédés de l'organisation administrative
- Chapitre 3 : L'administration centrale
- Chapitre 4 : L'administration territoriale

**Objectif :** Connaître les grandes lignes de l'histoire constitutionnelle française et les institutions de la 5<sup>ème</sup> République.

**Bibliographie :** Cf : cours du premier semestre

### **TD – Méthodologie de droit public (1h/semaine)**

**Enseignant :** Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme :** Les séances de travaux dirigés ont pour objectif l'acquisition de la méthodologie spécifique au droit public. Adossées au cours d'introduction au droit public, elles seront consacrées à la correction d'exercices classiques des études juridiques (dissertation ; commentaire de texte), mais aussi d'exercices tournés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

### **CM – Principes fondamentaux du droit privé et TD – Méthodologie (2h/semaine)**

**Enseignante :** Elodie PELERIN (Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme précisé à la rentrée**

**TD – LV 1 Langue anglaise (1h30/semaine) - + AR – LV 1 Pratique de l'oral (1h30/semaine)**

**Enseignant :** Patrick VIENNE

**Programme :**

TD – Le 3 novembre 2020, les citoyens américains ont élu leur président, ce qui a conduit à une nouvelle donne sur la manière dont va le monde. Ce semestre visera, au moyen de différents textes journalistiques, à donner quelques clefs pour décrypter ce processus complexe qui consiste à faire un président américain, tout en permettant aux étudiants de continuer à travailler leurs compétences en langue.

AR – Le système des élections présidentielles sera abordé par le biais de documents d'autres types, et nous continuerons à travailler sur les points de langue et les compétences qui méritent d'être approfondies.

**Objectifs :**

- S'entraîner à la lecture suivie et régulière de la presse anglo-saxonne ;
- Approfondir sa pratique de la compréhension et de l'expression orales.
- Se familiariser avec le système politique et les élections américains.

**Bibliographie :** Voir semestre 1.

**TD – LV2 : allemand, espagnol (2h/semaine) ou chinois (débutant) (1h30/semaine)  
+ AR – Pratique de l'oral LV2 : allemand, espagnol (1h30/semaine) ou chinois (débutant) (1h30/semaine)**

**Programme :** Les étudiants poursuivent l'étude de la langue vivante choisie au premier semestre

**Allemand (2h30/semaine)**

**Enseignante :** Cathy BURY

**Programme :** Lecture ou audition et présentation en allemand, à l'écrit et à l'oral, de documents divers (thèmes : histoire et culture allemandes) ; initiation à la traduction ; révision des notions grammaticales de base (déclinaison du groupe nominal, conjugaison, syntaxe élémentaire).

**Objectif :** Améliorer la maîtrise de la langue allemande (compréhension et expression écrites et orales) dans un contexte quotidien.

**Espagnol (2h/semaine)**

**Enseignante :** Oualida MEDJKANE.

Voir semestre 1.

**Chinois** (1h30/semaine)

**Enseignante** : Jinjing XIE

**Programme** : Principes de la communication orale (Des phrases isolées et des expressions dans le domaine de la vie quotidienne : informations personnelles et relatives à la famille, aux achats, au travail, au logement, aux transports, aux voyages etc.). Lecture de l'image (photo, dessin de presse, publicité etc.). QCM. Initiation à la pratique de la traduction.

**Objectifs** :

- Maîtriser le système de transcription du pinyin et les quatre tons ;
- Acquérir le vocabulaire de base, maîtriser la structure des phrases, s'initier aux expressions courantes, lire à voix haute et à voix basse des textes simples dans un contexte quotidien ;
- Savoir écrire des caractères chinois fréquemment utilisés ;
- Maîtriser la grammaire niveau débutant ;
- Comprendre la culture et la mentalité chinoises par leur langue, leur pensée, leurs traditions.

**Ouvrages utilisés en cours** :

*Le chinois dans tous ses états* : Volume 1-Débutant (Niveaux A1 et A2 du CECRL, Ed du CRDP, Réf. 440B3320), Bun-Tuen JÉGOUSSE, 2006

**Bibliographie** :

- 📖 *C'est du chinois pour tous ! (Manuel pour débutant)*, comprendre et parler, Lire et écrire, Monique HOA, Edition You-Feng, Paris, 2008
- 📖 *Ping et Pang, Chinois pour Débutants*, Catherine MEUWESE, Ellipses, Paris, 2012.
- 📖 *Bescherelle le chinois pour tous*, Joël BELLASSEN, Arnaud ARSLANGUL, Hatier, Paris, 2010.

**UL/LHD 25 – DIVERSIFICATION****AR – Informatique** (1h/semaine)

**Enseignant** : Mouny SAMY MODELIAR.

**Programme** : Ce cours est le deuxième volet du programme « maîtriser les écrits numériques ». Après une première partie, en semestre 1, consacrée à l'écrit numérique dans toutes ses dimensions (traitement de texte, ressources en ligne, normes écrites), cette seconde partie traitera les aspects informatiques (Sauvegardes des données, organisation d'un document, HTML, CSS, automatisation de tâches répétitives, traitement de texte de bas niveau). Pour une présentation détaillée du programme « Maîtriser les écrits numériques », voir les pages d'introduction.

**Objectif : Certification informatique** : Les évaluations du LHD 25, LHD 35 et LHD 55 aboutiront à une certification informatique.



Mention : LETTRES / parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

**TROISIÈME SEMESTRE**

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ELEMENTS PEDAGOGIQUES	ÉVALUATION	
					Session 1 CONTROLE CONTINU	Session 2 RATTRAPAGE
<b>UF1/LHD31</b>  <b>Littérature</b>	4	3	13 :00 19 :30	CM Littérature et philosophie TD Méthodologie : dissertation Coef 1,5 pour le CM et le TD	3 écrits	1 oral
		3	13 :00 19 :30	CM Littérature et histoire TD Méthodologie : commentaire composé Coef 1,5 pour le CM et le TD	3 écrits	1 oral
		2	13 :00	AR Maîtrise de la langue	1 oral et 1 écrit	1 oral
<b>UF2/LHD32</b>  <b>Histoire</b>	4	4	13 :00 19 :30	CM Histoire de la France contemporaine TD Histoire de la France contemporaine	3 exercices	1 oral
		4	18 :00 18 :00	CM La France, l'Europe, le monde depuis 1945 TD La France, l'Europe, le monde depuis 1945	1 exercice (CM) 2 exercices (TD)	1 écrit 1h30
<b>UF3/LHD33</b>  <b>Droit et sciences sociales</b>	4	8	26 :00 19 :30	CM Missions, actes et contrôle de l'administration TD Missions, actes et contrôle de l'administration	2 écrits	1 oral
<b>UC/LHD34</b>  <b>Langue vivante</b>	2,5	3	19 :30 19 :30	TD LV1 Anglais AR LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral (20'/10')	1 oral
		2	13 :00 13 :00	TD LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois  AR LV2 Allemand ou Espagnol ou Chinois	2 exercices	1 oral
<b>UL/LHD35</b>  <b>Diversification</b>	0,5	1	13 :00	Informatique	1 exercice	1 exercice 1h

**Responsable pédagogique : Jean-Marc VERCRUYSSSE**

**CM – Culture générale : Littérature et philosophie (1h/semaine)****Enseignante :** Marine ROUSSILLON**Programme :** What is gender? (*cours en anglais*)

Gender, as a notion, is frequently used in quarrels and polemics (about sexuality, about language, about education...). It helps thinking about nature and culture, bodies and sexuality, diversity and equality. We will study its meaning, at the crossroads of linguistics, anthropology, philosophy, sociology, psychology and history, and question its relevance for understanding literary texts.

**Objectifs :**

- À partir de la notion de genre, aborder différentes disciplines des sciences humaines, enrichir sa culture générale et élaborer une réflexion informée sur les débats d'actualité ;
- Interroger l'apport de la littérature et des études littéraires à la compréhension du monde ;
- Suivre un cours en langue étrangère, se préparer au semestre Erasmus : compréhension, prise de notes, lecture de textes critiques, production d'argumentation écrite et orale en anglais.

**Bibliographie :** Une brochure de textes sera distribuée lors du premier cours.**TD – Méthodologie : Dissertation (1h30/semaine)****Enseignante :** Marine ROUSSILLON**Programme :** Genre, nature, culture et identités

À partir des textes et des questions abordées en CM, nous travaillerons l'exercice de la dissertation et les différentes formes de l'argumentation écrite.

**Objectifs :**

- Maîtriser la forme de l'essai (en français et en anglais), progresser dans la maîtrise de la dissertation pour se préparer aux concours administratifs et des IEP.

**CM – Littérature et Histoire (1h/semaine)****Enseignant :** François RAVIEZ

**Programme :** Comment écrire un personnage historique ? Quelle part de vérité, de mythe et de fiction entre dans la description d'un Roi et des princes qui l'entourent ? La question met en jeu la relation de partage et d'exclusion qu'entretiennent littérature et histoire. En étudiant des extraits des volumineux *Mémoires* de Saint-Simon, on se propose de voir comment le fait devient récit, et le récit écriture, voire style. La verve de Saint-Simon, témoin impitoyable de la cour de Louis XIV, pose le problème de l'écriture de l'histoire : en quoi est-elle fidèle (ou non) à la réalité des faits ? Quelle est la part de la personnalité de l'écrivain dans le témoignage historique ? Le style est-il déformation du réel ou, au contraire, révélation ?

**Objectifs :** De la tradition à l'invention, du témoignage à la fiction, analyser les enjeux et nuances de l'écriture de l'histoire.

**Bibliographie :**

📖 SAINT-SIMON, « *Cette pute me fera mourir...* », Intrigues et passions à la cour de Louis XIV, Le Livre de Poche, collection « La lettre et la plume »

**Lectures complémentaires :**

📖 CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, Tome I, Classiques de Poche.

📖 Victor HUGO, *Notre-Dame de Paris*, Folio.

📖 Alexandre DUMAS, *Les Trois Mousquetaires*, Folio.

📖 MICHELET, *La Sorcière*, Garnier-Flammarion.

## **TD – Méthodologie : commentaire composé (1h30/semaine)**

**Enseignant :** François RAVIEZ

**Programme :** Le but de ce TD, en liaison directe avec le cours, est d'apprendre à lire une page nourrie d'histoire en respectant l'herméneutique du commentaire composé : quelle tension, quelle torsion subissent l'événement ou le personnage quand ils deviennent texte ? Quelle anamorphose de la vérité se devine ou se proclame dans la chronique historique ou dans la fiction ? En quoi la phrase suppose-t-elle une vision du monde, en un mot, quelle idéologie se devine en filigrane d'un style ?

**Objectifs :** Avec l'apport du CM, appliquer les règles de composition et de rédaction du commentaire composé à un extrait de Mémoires.

### **AR - Maitrise de la langue et du discours : « Comment présenter son projet professionnel en 3 min Techniques de recherche d'emploi » (1h/semaine)**

**Enseignante :** Sarah CHAOUI (Consultante en RH et Gestion de Carrière - Coach en développement professionnel et personnel)

**Programme :**

#### **1. Définition du projet professionnel**

- a. Définir ou clarifier son projet professionnel
- b. Structurer son projet professionnel dans le temps (Définir les objectifs - Actions à mettre en place et les délais de réalisation)

#### **2. Techniques de Communication**

- a. Les bases d'une bonne communication
- b. Maîtriser les différentes techniques de communication (verbales - non verbales...)

#### **3. Techniques de recherches d'emploi/stage**

- a. Elaborer un CV pertinent
- b. Construire une Lettre de motivation
- c. Préparer ses entretiens de recrutements
- d. Les réseaux sociaux professionnels

**Objectifs :**

Accompagner l'étudiant au travers d'ateliers alliant théorie et mises en situation, à clarifier et construire son projet professionnel et maîtriser les techniques de communication (verbales et non verbales) afin qu'il soit en capacité de présenter son projet professionnel de manière claire et structurée aussi bien à l'oral (sur un temps défini : 3 min) qu'à l'écrit, au travers d'un CV et lettre de motivation pertinents.

### CM et TD – Histoire de la France contemporaine (1h CM + 1h30 TD/semaine)

**Enseignants :** Anne INGLEBERT

**Programme :** En CM et TD l'accent sera mis sur la France du temps présent en abordant ou en approfondissant des thématiques très variées autour des recompositions politiques, des crises de l'économie comme du politique, des mutations sociales et culturelles.

**Objectifs :**

- S'initier au renouvellement des approches en histoire ;
- Développer une culture générale sur le second XXe siècle et le début du XXIe siècle.

**Bibliographie :**

- 📖 L. BANTIGNY, *Les "XXe siècle " français*, Paris, Ellipses, 2006.
- 📖 L. BANTIGNY, *1968 De grands soirs en petits matins*, Paris, Le Seuil Ed, 2018.
- 📖 M. ZANCARINI FOURNEL et C. DELACROIX, *1945-2005 La France du temps Présent*, Paris, Belin, 2010.
- 📖 R. SCHOR, *Histoire de la société française au XXe siècle*, Paris, Belin, 2004.

### CM et TD – Relations entre puissances et modèles politiques dans le monde 1930-2020

(1h30 CM + 1h30 TD/semaine)

**Enseignants :** Michel-Pierre CHELINI et Christian WENKEL pour le CM -Rémi DEVEMY pour le TD

**Programme et objectifs**

Cet enseignement commun aux L1 Histoire Parcours Sciences Po, aux L1 Géographie et Aménagement et aux L2 Lettres-Histoire-Droit vise d'une part à préparer les étudiants à l'épreuve d'histoire du concours commun des IEP, et d'autre part à construire une culture et des savoirs historiques solides sur le grand XXe siècle.

Le cours magistral interrogera le jeu des puissances et les mutations des sociétés depuis la crise des années 1930. Seront ainsi étudiées les dynamiques économiques, sociales, culturelles, idéologiques et géopolitiques du monde, ainsi que les évolutions plus particulières de certains territoires (la France, les Etats-Unis, la Chine ou encore le Moyen-Orient) et de certaines périodes (la décennie 1930, la guerre froide).

Les séances de travaux dirigés seront l'occasion d'approfondir certains points du programme et de parfaire les acquis méthodologiques des étudiants, en particulier en ce qui concerne l'analyse critique de documents.

**Bibliographie**

- 📖 François BERGER, Gilles FERRAGU, *Le XXe siècle 1914-2001*, Hachette, 2016, 3e édition.
- 📖 Serge BERSTEIN, Pierre MILZA, *Histoire du XXe siècle*. Tome 1 : La fin du monde européen (1900-1945) ; Tome 2 : Le monde entre guerre et paix (1945-1973) ; Tome 3 : La fin du monde bipolaire (1973-années 1990) ; Tome 4 : Vers le monde nouveau du XXIe siècle (des années 1990 à nos jours), Hatier, coll. "Initial", 2017, nouvelle édition.
- 📖 Éric HOBSBAWM, *L'âge des extrêmes. Histoire du court XXe siècle (1914-1991)*, Agone/Le Monde diplomatique, 2020, nouvelle édition.
- 📖 Tony JUDD, *Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945*, Hachette, coll. "Pluriel", 2010.
- 📖 Arnaud PAUTET, *Précis d'histoire du XXe siècle*, Ellipses, 2014, 2e édition.
- 📖 Enzo TRAVERSO, *L'histoire comme champ de bataille. Interpréter les violences du XXe siècle*, La Découverte, 2012.
- 📖 Maurice VAÏSSE, *Histoire des relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, 2017, 15e édition.

**CM – Missions, actes et contrôle de l'administration** (2h/semaine)

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme** : Le cours portera sur les grandes notions de base du droit administratif général. Le cours fait l'objet d'un *Label innovation pédagogique*.

Plan :

- Partie I : Les missions de l'administration
  - Titre 1 : Le service public
  - Titre 2 : La police
- Partie II : Les moyens juridiques de l'administration
  - Titre 1 : L'acte administratif unilatéral
  - Titre 2 : Le contrat administratif
- Partie III : Le contrôle juridictionnel
  - Titre 1 : Le principe de légalité
  - Titre 2 : Le principe de responsabilité



**Objectif** : Connaître les acteurs du droit administratif (Administration, administré, juge), les missions de l'administration et ses moyens d'action.

**Bibliographie :**

- 📖 FRIER P.-L. et PETIT J., *Droit administratif*, 11<sup>ème</sup> éd., Montchrestien, coll. « Domat droit public », 2017, 660p.
- 📖 LEBRETON G., *Droit administratif général*, 9<sup>ème</sup> éd., Dalloz, coll. « Cours », 2017, 590 p (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).
- 📖 LOMBARD M. et DUMONT G., *Droit administratif*, 12<sup>ème</sup> éd., Dalloz, coll. « Hypercours », 2017, 660 p. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).
- 📖 MORAND-DEVILLER J., *Droit administratif*, 15<sup>ème</sup> éd., Montchrestien, coll. « Cours », 2017, 820 p.
- 📖 WALINE J., *Droit administratif*, 26<sup>ème</sup> éd., Dalloz, coll. « Précis », 2016, 770 p. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).
- 📖 WEIL P. et POUYAUD D., *Le droit administratif*, 25<sup>ème</sup> éd., PUF, coll. « Que sais-je ? », 2015, 128 p. (disponible en version numérique sur Cairn.fr depuis votre ENT).

**TD – Missions, actes et contrôle de l'administration** (1h30/semaine)

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme** : La méthodologie classique ayant été acquise en première année de Licence, les séances de travaux dirigés sont de plus en plus tournées vers la correction d'exercices orientés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

**TD – LV1 Langue anglaise (1h30/semaine) + AR – LV 1 Pratique de l'oral (1h30/semaine)****Enseignant :** Patrick VIENNE**Programme :**

TD – Une série de textes journalistiques permettra dans un premier temps de s'entraîner à la lecture cursive de textes de presse sur des sujets divers, d'en établir la structure et une synthèse, avant, dans un second temps, de débattre des sujets de société qui y sont abordés (questions de genre, de religion et de laïcité, de patriotisme, d'économie, etc.)

AR – Ce cours sera composé de différentes activités destinées en priorité à préparer le séjour Erasmus+ du semestre 4, en mettant l'accent sur la langue de tous les jours, les situations et démarches qui constituent la vie quotidienne en pays anglo-saxon.

**Objectifs :**

- S'entraîner à la lecture suivie et régulière de la presse anglo-saxonne ;
- Approfondir sa pratique de l'expression orale pour exprimer ses besoins et ses opinions.

**Bibliographie :** Voir semestre 1.

**TD – LV2 : allemand, espagnol ou chinois (débutant)  
+ AR – Pratique de l'oral**

**Allemand (2h30/semaine)****Enseignant :** Manuel BONNARD**Programme :** Étude de textes littéraires et historiques.**Objectifs :** Développer ses compétences en traduction et en expression.**Bibliographie :** La bibliographie sera communiquée au début de l'année universitaire.**Espagnol (2h30/semaine)****Enseignante :** Christine BRESSON**Programme :** Travail sur des extraits d'articles, de textes littéraires, des reportages audio et vidéo pour s'exprimer sur des thématiques différentes.**Objectifs :**

- Renforcer le lexique, rappels et renforcement des connaissances grammaticales.
- S'entraîner à l'expression orale en interaction et en continu, en travail individuel ou en groupe.
- Utiliser des outils numériques pour la compréhension de l'oral.
- Renforcer la compréhension de l'écrit et l'expression écrite.

**Bibliographie :**

- 📖 Le Dictionnaire français-espagnol Larousse. Bescherelle.
- 📖 Lecture de « Vocabulaire ».
- 📖 La presse en ligne [www.elpais.es](http://www.elpais.es) / [www.elmundo.es](http://www.elmundo.es) / [www.rtve.es/](http://www.rtve.es/)
- 📖 Série en V.O. Semaine du cinéma de langue espagnole.

**Chinois** (1h30/semaine)**Enseignante** : Jinjing XIE

**Programme** : Principes de la communication orale (Des phrases isolées et des expressions dans le domaine de la vie quotidienne : informations personnelles et relatives à la famille, aux achats, au travail, au logement, aux transports, aux voyages etc.). Lecture de l'image (photo, dessin de presse, publicité etc.). QCM. Initiation à la pratique de la traduction.

**Objectifs** :

- Maîtriser le système de transcription du pinyin et les quatre tons ;
- Acquérir le vocabulaire de base, maîtriser la structure des phrases, s'initier aux expressions courantes, lire à voix haute et à voix basse des textes simples dans un contexte quotidien ;
- Savoir écrire des caractères chinois fréquemment utilisés ;
- Maîtriser la grammaire niveau débutant ;
- Comprendre la culture et la mentalité chinoises par leur langue, leur pensée, leurs traditions.

**Ouvrages utilisés en cours** :

*Le chinois dans tous ses états* : Volume 1-Débutant (Niveaux A1 et A2 du CECRL, Ed du CRDP, Réf. 440B3320), Bun-Tuen JÉGOUSSE, 2006

**Bibliographie** :

- 📖 *C'est du chinois pour tous ! (Manuel pour débutant)*, comprendre et parler, Lire et écrire, Monique HOA, Edition You-Feng, Paris, 2008
- 📖 *Ping et Pang, Chinois pour Débutants*, Catherine MEUWESE, Ellipses, Paris, 2012.
- 📖 *Bescherelle le chinois pour tous*, Joël BELLASSEN, Arnaud ARSLANGUL, Hatier, Paris, 2010.

**UL/LHD 35 – DIVERSIFICATION****TD – Informatique** (1h/semaine)**Enseignant** : Mouny SAMY MODELAR**Programme** : Préparation au Certificat Informatique, niveau 1.

**Certification informatique** : Les évaluations du LHD 25, LHD 35 et LHD 55 aboutiront à une certification informatique.

**Stage professionnel**

D'une durée d'une semaine minimum et en fonction de la date de départ pour le semestre Erasmus, le stage pourra s'effectuer en janvier, durant l'été (de préférence), pendant les vacances de la Toussaint, voire de Noël. Il sera validé par un rapport pris en compte en semestre 6 (cf. LHD 61)

## QUATRIÈME SEMESTRE

Les étudiants accomplissent leur semestre 4 dans une université étrangère en partenariat avec l'université d'Artois dans le cadre des échanges Erasmus organisés par le Service des Relations Internationales.

Ils établissent avant leur départ la liste des cours qu'ils vont suivre sur place et répondent à toutes les évaluations prévues par la faculté d'accueil afin de valider à leur retour les crédits ECTS qu'ils auront acquis.

Trente crédits ECTS doivent être acquis pour valider le semestre 4.

Au retour, les étudiants rédigent un rapport sur leur semestre Erasmus qui est noté et pris en compte en semestre 5 (LHD 55).

**Responsable pédagogique :** Jean-Marc VERCRUYSSSE

## CINQUIÈME SEMESTRE

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ELEMENTS PEDAGOGIQUES	EVALUATION	
					Session 1 CONTROLE CONTINU	Session 2 RATTRAPAGE
<b>UF1/LHD51</b>  Littérature : écrire le monde	4	4	12 :00 18 :00	CM Les « grandes plumes » : littérature et journalisme TD Méthodologie : exercices de style, pastiches et dissertations Coeff. 2 pour le CM et le TD	3 exercices	1 oral
		3	12 :00 18 :00	CM Littérature et arts visuels TD Méthodologie : commentaire et résumé Coeff. 2 pour le CM et le TD	2 exercices	1 oral
		1	12 :00	TD Maîtrise de la langue	1 exercice	1 oral
<b>UF2/LHD52</b>  Histoire : comprendre le monde des XXème et XXIème siècles	4	3	12 :00 18 :00	CM Histoire contemporaine : les Etats-Unis et le monde aux XXème et XXIème siècles TD Méthodologie : dissertation Coeff. 2 pour le CM et le TD	3 exercices	1 oral
		3	12 :00 12 :00	CM Histoire des idées : géopolitique contemporaine TD Histoire des idées : géopolitique contemporaine Coeff. 2 pour le CM et le TD	2 exercices	1 écrit 1h 30 ou 1 oral
		2	12 :00	TD Questions d'actualité sur dossier de presse : méthodologie, note de synthèse	1 exercice	1 oral
<b>UF3/LHD53</b>  Droit, sociologie et économie : décrire le monde	3,5	3	12 :00 12 :00	CM Droit administratif spécial TD Méthodologie Coeff. 2 pour le CM et le TD	2 écrits	1 écrit 1h
		3	12 :00 12 :00	CM Sociologie : les grandes théories contemporaines TD Méthodologie : analyse de documents Coeff. 2 pour le CM et le TD	2 écrits	1 écrit 1h
		1	6 :00 6 :00	CM Économie : principes généraux TD Économie : principes généraux	1 écrit	1 oral (30'/10')
<b>UC/LHD54</b>  Langue vivante	2,5	3	18 :00 12 :00	TD LV1 Anglais AR LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral	1 oral
		2	12 :00 12 :00	TD LV2 Allemand TD LV2 Espagnol TD LV2 Chinois  AR LV2 Allemand AR LV2 Espagnol AR LV2 Chinois	2 exercices	1 oral
<b>UL/LHD55</b>  Construire son projet professionnel	1	1	12 :00	Informatique	1 exercice	1 exercice
		1		Analyser et mettre en perspective son semestre Erasmus	1 rapport	1 oral

**Responsable pédagogique : Anne INGLEBERT**

**En vertu du décret ministériel du 3 avril 2020, les étudiants de Licence devront se présenter à une certification en langue anglaise afin de valider leur Licence. Des informations complémentaires seront transmises à la rentrée.**

La troisième année de la licence LHD a pour but de mettre à profit la culture générale et la maîtrise des exercices demandés aux concours acquises lors des deux premières années, en resserrant le parcours sur le type d'épreuves des écoles de journalisme, de commerce et des sciences politiques et en se concentrant sur les questions d'actualité. Elle accentue, lors du second semestre, la préparation aux oraux des concours.

## UF 1/LHD 51 – LITTÉRATURE : ECRIRE LE MONDE

### CM – Les « grandes plumes » - littérature et journalisme : « De la chronique au grand reportage : l'invention littéraire des grands genres médiatiques » (1h/semaine)

**Enseignante :** Martine LAVAUD

**Programme :** Quiconque dissocie radicalement la littérature du journalisme, ou bien fait du journaliste un écrivain raté, oublie que les rapports de la littérature et de la presse ont longtemps été incestueux. C'est bien dans la « matrice médiatique » que s'est structurée l'écriture d'un Balzac, d'un Gautier, d'une Sand, d'un Zola, et plus tard encore, ni Cocteau, qui rencontrera Chaplin sur un bateau lors d'un tour du monde dont il fera un grand reportage pour *Paris-Soir*, ni Colette, qui se verra interdite d'enquête par les policiers souhaitant protéger une faible femme de la vue du sang, ni Kessel, dont le reportage photo-illustré en Afrique (le plus cher peut-être de l'histoire de la presse) fera bondir les ventes du *Matin*, ni Mauriac, qui chroniquera pour *L'Express*, ni Blondel, qui transportera l'épopée du Tour de France dans les colonnes de *L'Equipe*, ne mépriseront les journaux qui accueilleront des textes majeurs. À partir d'une présentation structurelle et matérielle de documents d'époque illustrant ce que furent les premiers grands journaux de notre histoire (*Le Figaro*, qui loin du journal que nous connaissons, fut d'abord un joyeux journal satirique, *La Presse*, *Le Journal des débats*...), ce cours tâchera de montrer la façon dont la littérature, tout en reconfigurant le « moule » médiatique dans lequel elle s'est d'abord glissée, s'est, en retour, transformée à son contact. On insistera plus particulièrement sur la chronique, l'interview, la tribune, le reportage policier ou même sportif, sans oublier la fonction de l'image (en particulier photographique) dans l'invention de certaines de ces formes devenues canoniques.

#### Bibliographie :

- 📖 BOUCHARENC, Myriam, *L'écrivain-reporter au cœur des années 30*, Presses universitaires du Septentrion, 2004.
- 📖 KALIFA, Dominique ; REGNIER, Philippe ; THERENTY, Marie-Eve ; VAILLANT, Alain, *La Civilisation du journal, Histoire culturelle et littéraire de la presse au XIX<sup>e</sup> siècle*, Ed. du Nouveau Monde, « Opus Magnus », 2007.
- 📖 MARTIN, Marc, *Les grands reporters : les débuts du journalisme moderne*, Audibert, 2005.
- 📖 THERENTY, Marie-Ève, *La Littérature au quotidien*, Seuil, 2007.

### TD – Méthodologie : exercices de style / Pratiques de l'écriture journalistique (1h30/semaine)

**Enseignante :** Martine LAVAUD

**Programme :** ce TD articulé au CM, et accessible même à ceux qui n'ont jamais pratiqué l'écriture journalistique, sera conçu comme un atelier à quadruple visée :

- Saisir par l'expérience les bases de quelques grandes formes journalistiques dont la genèse aura été abordée dans le cadre du CM (brève, chronique, édito, reportage...)
- Faciliter le rapport à l'écriture, lui faire gagner en souplesse et en vivacité
- Fournir à ceux qui seraient intéressés par les métiers du journalisme et les concours correspondants quelques outils fondamentaux.
- Faire comprendre quelques mécanismes-clefs qui régissent l'information et la manipulation médiatiques contemporaines.

#### Bibliographie :

- 📖 AGNES, Yves, *Manuel du journalisme*, La découverte, « Grands repères », 2008
- 📖 BROUCKER (de), José ; HIRSCHAUER, Emmanuelle, *Pratique de l'information : les fondamentaux*, Victoires éd., « Métier journaliste », 2008.
- 📖 GREVISSE, Benoît, *Écritures journalistiques. Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, De Boeck, 2008
- 📖 MARTIN-LAGARDETTE, Jean-Luc, *Le Guide de l'écriture journalistique*, La Découverte, « Guides », 2005.

...et pour savoir perdre son sérieux tout en restant rigoureux, un ouvrage réalisé avec d'anciens étudiants : *L'Atelier du canard. Antimanuel à l'usage des apprentis journalistes (et des autres)*, Martine Lavaud (dir.), Lucie éditions, 2010.

## CM – Littérature et arts visuels (1h/semaine) en anglais

**Enseignant :** Guillaume WINTER

**Programme :** The lecture will first be devoted to an overview of the history of film: movements, genres, major directors, and masterpieces. After this introduction, we will study more specifically the adaptation of literary pieces into film, by using film extracts from remarkable adaptations of English-language novels and plays. We will come to compare written language and film language, thus questioning the writing processes between two modes of fiction. This will lead to discuss point of view, narrative voice, metatextual and metafilmic processes, esthetic and symbolic choices.

Ce cours abordera dans un premier temps l'histoire du cinéma, à travers l'étude de grands mouvements, genres et metteurs en scène. On se tournera ensuite plus précisément vers l'adaptation d'œuvres littéraires de langue anglaise, pour étudier les différents modes d'écriture, textuelle et cinématographique. Cela conduira à interroger les notions de point de vue et de voix, et les procédés métatextuels et métafilmiques.

### Objectifs :

- se familiariser avec les grands courants et les grandes œuvres du cinéma
- comprendre les enjeux de l'adaptation au cinéma tout en développant le vocabulaire spécifique de l'image en anglais

### Bibliographie :

- 📖 J. MONACO, *How to Read a Film* (Oxford University Press, 2009).
- 📖 J. DESMOND, P. HAWKES, *Adaptation: Studying Film and Literature* (McGraw-Hill, 2006).
- 📖 R. STAM, A. RAENGO, *Literature and Film: A guide to the Theory and Practice of Film Adaptation* (Blackwell, 2005).
- 📖 M.-Th. JOURNOT, *Le Vocabulaire du cinéma* (Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008).
- 📖 F. VANOYE, A. GOLIOT-LÉTÉ, *Précis d'analyse filmique* (Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008).
- 📖 J. VAN SIJLL, *Les Techniques narratives du cinéma. Les 100 plus grands procédés que tout réalisateur doit connaître* (Paris, Eyrolles, 2006).
- 📖 L. MELLET, S. WELLS-LASSAGNE, *Étudier l'adaptation filmique. Cinéma anglais, cinéma américain*, chap. 2 et 3 (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010).
- 📖 J.-M. CLERC et M. CARCAUD-MACAIRE, *L'Adaptation cinématographique et littéraire* (Paris, Klincksieck, coll. 50 questions », 2004).
- 📖 F. VANOYE, *Récit écrit, récit filmique* (Paris, Armand Colin, coll. « Cinéma », 2005).
- 📖 M. SERCEAU, *L'Adaptation cinématographique des textes littéraires : Théories et lectures* (Liège, Cefal, 1999).

## TD – Méthodologie : commentaires et résumés (1h30/semaine)

**Enseignant :** Patrick VIENNE

**Programme :** Le TD sera quant à lui consacré au travail de l'analyse de l'image cinématographique à proprement parler : ses techniques, son vocabulaire, ses méthodes d'analyse. Conçu comme une introduction à l'analyse de l'œuvre cinématographique, il aura pour but de fournir les outils fondamentaux pour la description et le commentaire, mais aussi de démontrer que regarder est quelque chose qui peut s'apprendre aussi, et que décrypter les images s'applique à tous les aspects de notre vie quotidienne.

### Objectifs :

- Savoir identifier et analyser les principaux phénomènes techniques du cinéma (cadrages, mouvements de caméra, montage).
- Savoir décrire et analyser une courte séquence de film.

**Bibliographie** – quelques ouvrages que l'on peut consulter :

- 📖 F. VANOYE, F. FREY, A. GOLIOT-LÉTÉ, *Le Cinéma*, Nathan, Coll. « Repères pratiques » (1998-2017).
- 📖 Jennifer VAN SIJLL, *Les Techniques narratives du cinéma. Les 100 plus grands procédés que tout réalisateur doit connaître* (Eyrolles, 2006, trad. de l'anglais).
- 📖 Auteurs divers, collection « Les Petits Cahiers » (Les Cahiers du cinéma & Scérén-CNDP).
- 📖 Une bibliographie plus complète peut être consultée sur Moodle : <http://foad.univ-artois.fr/moodle/> > UFR Lettres & Arts > Études cinématographiques > cours "Analyse de l'image".

**TD – Maîtrise de la langue** (1h/semaine)**Enseignant** : Guillaume COUSIN**Programme** : Ce cours a pour but de consolider la pratique de la langue française à l'écrit. Pour cela, nous nous appuyons sur les modules du programme numérique Écri+.**Objectifs** : Améliorer ses compétences linguistiques ; consolider la compréhension écrite.**Sitographie** : <https://ecriplus.fr>**UF 2/LHD 52 – HISTOIRE : COMPRENDRE LE MONDE DES XX<sup>e</sup> ET XXI<sup>e</sup> SIECLES**

Les trois cours proposés sont complémentaires. Ils offrent la possibilité d'acquérir non seulement une solide maîtrise de l'histoire contemporaine et des enjeux géopolitiques mais aussi une parfaite connaissance de la manière dont ces enjeux historiques et politiques sont traités par la presse. Ainsi se poursuit l'initiation continue à la note de synthèse, par le biais des « questions d'actualité » qui constituent le fondement des épreuves de « questions d'actualité » des écoles de journalisme et des épreuves de dissertation de culture générale et d'entretiens de culture générale des IEP.

**CM – Histoire contemporaine : Les États-Unis et le monde aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles** (1h/semaine)**TD – Méthodologie : dissertation** (1h30/semaine)**Enseignante** : Anne INGLEBERT**Programme** : Les États-Unis et le monde aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles

Le cours et le TD permettent d'envisager les principaux aspects du rôle des États-Unis dans le monde depuis leur entrée sur la scène internationale au début du XX<sup>e</sup> jusqu'aux orientations actuelles de leur politique étrangère au début de l'ère Trump. La question de la mise en place d'une puissance impériale (ou République impériale pour certains) est l'un des fils conducteurs du cours. Isolationnisme mythe ou réalité, unilatéralisme, multilatéralisme autant de notions qui nourrissent la réflexion autour du rôle joué par les États-Unis au XX<sup>e</sup> siècle qualifié parfois de "siècle américain" (O. Zunz).

**Objectifs** : Développer connaissances et outils de compréhension autour des questions de relations internationales.**Bibliographie :****. Ouvrages**

- 📖 Y.H. NOUAILHAT, *Les États-Unis et le monde au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin coll. U, 2003.
- 📖 M. VAÏSSE, *Les relations internationales depuis 45*, Paris, A. Colin, 2011.
- 📖 O. ZUNZ, *Le siècle américain. Essai sur l'essor d'une grande puissance*, Paris, Fayard, 2000.

**. Revues**

- 📖 *Questions Internationales*, La puissance américaine, sept-oct 2003.
- 📖 *Hérodote*, Les États-Unis et le reste du monde, n° 109, 2003.

**. Site web**

- 🌐 [www.diploweb.com](http://www.diploweb.com) : revue en ligne de géopolitique.

**CM– Histoire des idées : Géopolitique contemporaine (1h/semaine)****TD – Méthodologie : dissertation (1h/semaine)**

**Enseignant :** Laurent COUDRIER (professeur agrégé)

**Programme :** Ce 1<sup>er</sup> semestre de géopolitique propose une réflexion initiale sur la géopolitique. Qu'est-ce que la géopolitique et en quoi celle-ci peut-elle permettre de mieux comprendre les relations entre pouvoirs et territoires ? Comment comprendre les phénomènes politiques actuels dans leur dimension géographique ? En quoi les relations internationales actuelles sont-elles créatrices de nouvelles territorialités ?

La géopolitique est aujourd'hui utilisée dans tous les sens, sans l'utilisation d'un outillage intellectuel solide. À l'intersection de la géographie, des sciences politiques et des sciences militaires, elle s'intéresse à une grande diversité d'acteurs et d'objets géographiques, développe une démarche et des procédures techniques fondées sur l'analyse diachronique et multiscalaire. Elle constitue un savoir visant à mieux comprendre des problèmes territoriaux : rivalités de pouvoir, conflits armés ou non, enjeux spatiaux liés à la valeur que revêtent un territoire, un espace, un paysage pour tel ou tel type d'acteur... En tant que savoir, elle permet le développement d'une pratique du pouvoir et une représentation du monde...

Après une introduction solide sur les enjeux épistémologiques et la construction de la géopolitique, l'objectif du cours est de mesurer en quoi l'espace peut constituer un enjeu et pourquoi il peut être disputé par des acteurs concurrents. Cette réflexion s'appuiera sur des exemples territorialisés précis.

**Objectifs :**

- Appréhender les paradigmes, objets, démarches et outils de la géopolitique contemporaine ;
- S'initier à la composition et à la note de synthèse.

**Bibliographie :**

- 📖 ENCEL F., *Comprendre la géopolitique*, Points, Essais, 2011.
- 📖 CLAVAL P., *Géopolitique et Géostratégie*, Paris, Nathan, collection « fac. Géographie », 1994.
- 📖 FOUCHER M. et alii, *Géopolitique du monde contemporain*, Paris, Nathan, 2008.
- 📖 BADIE Bernard, *la Fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.
- 📖 MOREAU DEFARGES Ph., *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil, 2005.

Il est utile de consulter régulièrement **quelques revues** comme *Hérodote*, *Questions internationales*, *Politiques internationales*, *L'Espace politique*.

**TD – Questions d'actualité sur dossier de presse : méthodologie, note de synthèse (1h/semaine)**

**Enseignante :** Anne INGLEBERT

**Programme :** Les questions d'actualité portent sur des thèmes très actuels et variés : questions économiques, enjeux de société, relations internationales et enjeux géo-stratégiques, vie politique intérieure des grandes puissances... Les dossiers sont constitués d'articles puisés dans la presse, notamment celles de la *Documentation française* et autres revues scientifiques.

**Objectif :** Maîtriser la note de synthèse.

Les enseignements en droit, en économie et en sociologie proposés ici sont autant de clefs nécessaires à la compréhension des grands enjeux contemporains. Ils éclairent les questions d'actualité tout en apportant aux étudiants des compléments essentiels à l'acquisition d'une solide culture générale.

### **CM – Droit administratif spécial (1h/semaine)**

**Enseignant :** Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme :** Le cours s'intéresse aux moyens humains et matériels de l'administration, autrement dit au droit de la fonction publique et au droit administratif des biens. Dans le prolongement du *Label innovation pédagogique* attribué au cours de droit administratif général du 1er semestre de 2ème année de LHD, ce cours de droit administratif spécial se fera en classe inversée. Les étudiants reçoivent le cours sur support papier et numérique au début du semestre et en débattent avec l'enseignant pendant les séances. Les cours sont fondus avec un *BQE Cellule de Crise* qui plonge les étudiants dans le monde réel de la résolution de cas pratiques.

Plan :

- Partie I : Les moyens humains de l'administration
  - Titre 1 : La structure de la fonction publique
  - Titre 2 : Le fonctionnaire
  - Titre 3 : Le contractuel
- Partie II : Les moyens matériels de l'administration
  - Titre 1 : La propriété publique
  - Titre 2 : Les travaux publics
    - Titre 3 : L'ouvrage public
    - Titre 4 : L'expropriation
  - Titre 5 : La réquisition

**Objectif :** Connaître les moyens de l'administration.

#### **Bibliographie :**

Fonction publique

- 📖 DORD O., *Droit de la fonction publique*, 3ème éd., PUF, coll. « Thémis droit », 2016.
- 📖 PEISER G., *Droit de la fonction publique*, 22ème éd., Dalloz, coll. « Mémentos », 2015.
- 📖 COLIN F., *Droit de la fonction publique*, 4ème éd., Gualino, coll. « Mémentos LMD », 2016.

Droit administratif des biens

- 📖 DE BEAUREGARD-BERTHIER O., *Droit administratif des biens*, 10ème éd., Gualino, coll. « Mémentos LMD », 2016.
- 📖 GODFRIN P. et DEGOFFE M., *Droit administratif des biens*, 12ème éd., Dalloz, coll. « Sirey Université », 2016.
- 📖 MORAND-DEVILLER J., *Cours de droit administratif des biens*, 9ème éd., Montchrestien, 2016.

### **TD – Droit administratif spécial - Méthodologie (1h/semaine)**

**Enseignant :** Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme :** La méthodologie classique ayant été acquise en première année de Licence, les séances de travaux dirigés sont de plus en plus tournées vers la correction d'exercices orientés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

**CM – Sociologie : les grandes théories contemporaines (1h/semaine)****TD – Méthodologie : analyse de documents (1h/semaine)**

**Enseignant :** Thierry BONFILS (PRAG, UFR d'Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales, Arras)

**Programme :** Le module présentera les principales théories contemporaines en matière de sociologie.

**Bibliographie indicative :**

📖 Francis FARRUGIA, *Sociologies. Histoires et théories*, CNRS Éditions, collection Libris, 2012.

📖 Johan HEILBRON, *Naissance de la sociologie*, Agone, coll. « Banc d'essais », 2006.

**CM et TD – Économie : principes généraux (1h/semaine)**

**Enseignante :** Isabelle BAYART (UFR EGASS)

**Programme :** L'objectif de ce semestre est d'approfondir et mettre en pratique les concepts, outils économiques en mettant l'accent sur l'analyse d'éléments factuels tirés de l'actualité ou de l'histoire économique contemporaine. Dans quelle mesure les Trente Glorieuses sont-elles une période tout à fait remarquable de l'histoire économique ? Quelles stratégies la France peut-elle mettre en œuvre pour asseoir sa compétitivité à l'échelle européenne, mondiale ? Quelles sont les perspectives pour les entreprises ? Comment ces dernières fonctionnent et comment adaptent-elles leur organisation, leur stratégie, aux contraintes économiques ? Doit-on craindre la déflation ? Pourquoi cette dernière est-elle considérée comme le mal absolu par les économistes ? Qu'est-ce que le revenu universel ? Autant de questions, parmi d'autres, susceptibles d'être débattues lors de ce semestre.

**Objectifs :**

- Maîtriser les débats actuels relatifs au monde économique.
- Présenter intelligiblement les enjeux inhérents aux problèmes économiques contemporains à l'aide des outils communément utilisés dans le monde de l'entreprise.
- Savoir animer un débat et synthétiser à l'issue les grandes idées et tendances.

**UC/LHD 54 – LANGUE VIVANTE**

L'anglais est obligatoire, notamment dans les écoles de journalisme. La pratique d'une seconde langue (y compris rare) est exigée des écoles de commerce.

**TD – LV 1 Anglais (1h30/semaine)**  
**+ AR – Pratique de l'oral (1h30/semaine)**

**Enseignant :** Patrick VIENNE

**Programme :**

TD : Entraînement, en autonomie, à la lecture, à la synthèse et à la présentation orale de documents écrits tirés de la presse anglo-saxonne, afin de réaliser chaque semaine une « revue de presse ». Chaque présentation orale d'un article de presse donnera lieu à un débat sur le sujet proposé.

Aide à la réussite : Les ressources des salles informatiques seront utilisées pour travailler la compréhension et l'expression orales à partir de documents audio-visuels relevant de l'actualité récente, ainsi que pour s'entraîner à certains tests tels le TOEIC. Seront également poursuivis les révisions et approfondissements des connaissances en grammaire et vocabulaire.

**Objectifs :**

- Approfondir sa maîtrise de l'expression orale en anglais.
- S'entraîner à la lecture régulière de la presse anglo-saxonne.
- Approfondir ses connaissances des questions qui animent la presse anglo-saxonne.

**Bibliographie :** Voir 1<sup>e</sup> semestre

**TD – LV2 : allemand, espagnol (2h/semaine) ou chinois (débutant) (1h/30semaine)  
+ AR – Pratique de l'oral**

**Programme :**

- a) TD : Entraînement à la version et au commentaire (écrit et oral) de textes à dominante littéraire. Entraînement à la pratique orale de la langue  
b) AIDE À LA RÉUSSITE : Les étudiants poursuivent la pratique des activités proposées en Aide à la Réussite lors du troisième semestre.

**Allemand (2h/semaine)**

**Enseignant :** Franck DELANNOY

**Objectif :** Maîtrise de la version et du commentaire (écrit et oral) de documents de culture générale en allemand.

**Bibliographie :**

📖 Manuels de vocabulaire :

- Francine ROUBY, Herbert SCHARFEN, *Vox Allemand - Le vocabulaire incontournable des examens et concours* (ellipses).
- Florent GABAUDE, Frédérique MENGARD, Sibylle NOWAG, *Le Robert et Nathan allemand vocabulaire* (Nathan).

📖 Grammaire allemande. Roger NIEMANN, Pierre KUHN, *Nouvelle grammaire appliquée de l'allemand, avec exercices corrigés* (SEDES).

📖 Autres manuels :

- Langue : Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).
- Traduction : Marcel PÉRENNEC: *Éléments de traduction comparée français-allemand*. Paris, Armand Colin, 2005, coll. « 128 langues ».

📖 Dictionnaire unilingue : - *Duden - Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim, Bibliographisches Institut.  
- Version simplifiée en ligne : [www.duden.de](http://www.duden.de)

📖 Dictionnaire bilingue (exclu à l'examen) - *Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand* (Larousse).  
- *Grand dictionnaire bilingue allemand* (Hachette & Langenscheidt)

**Espagnol (2h30/semaine)**

**Enseignant :** Jonathan AVIANO

**Programme :** le cours s'articulera autour de l'étude de films, de la presse espagnole et latinoaméricaine, de l'iconographie et des textes littéraires des grands auteurs hispaniques. Les fondamentaux lexicaux et grammaticaux de la langue seront également travaillés en fonction des besoins individuels.

**Objectifs :** le cours d'espagnol vise à consolider le niveau des étudiants en travaillant les cinq compétences préconisées dans le CECRL (compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite, expression orale en continu et expression orale en interaction). Le cours permettra également de découvrir ou de redécouvrir les aspects culturels des pays hispanophones.

**Bibliographie/webographie :**

Dictionnaire de langue espagnole

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001 (22a edición).
- Consultation gratuite sur le site : <http://www.rae.es>

Dictionnaire bilingue

- *Grand dictionnaire bilingue*, Paris, Larousse, 2007.

Grammaires de langue espagnole

- Jean-Marc BEDEL, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2010.
- Pierre GERBOIN et Christine LEROY, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991-1994.

Manuel de lexique

- Éric FREYSSELINARD, *Le mot et l'idée 2*, Ophrys, 2017.

Les étudiants consulteront régulièrement les sites en ligne des grands quotidiens (*El País, El Mundo, ...*); il leur est conseillé également d'installer l'application *24 horas rtve* (pour suivre l'actualité en quelques minutes) ainsi que de regarder des films et des séries en VO.

Les étudiants tireront également profit d'une fréquentation régulière de la littérature hispanique. De nombreux recueils de contes et de nouvelles existent en édition bilingue dans la série *Lire en espagnol*.

**Chinois** (1h30/semaine)

**Enseignante** : Jinjing XIE

**Programme** : Principes de la communication orale (Des phrases isolées et des expressions dans le domaine de la vie quotidienne : informations personnelles et relatives à la famille, aux achats, au travail, au logement, aux transports, aux voyages etc.). Lecture de l'image (photo, dessin de presse, publicité etc.). QCM. Initiation à la pratique de la traduction.

**Objectifs** :

- Maîtriser le système de transcription du pinyin et les quatre tons ;
- Acquérir le vocabulaire de base, maîtriser la structure des phrases, s'initier aux expressions courantes, lire à voix haute et à voix basse des textes simples dans un contexte quotidien ;
- Savoir écrire des caractères chinois fréquemment utilisés ;
- Maîtriser la grammaire niveau débutant ;
- Comprendre la culture et la mentalité chinoises par leur langue, leur pensée, leurs traditions.

**Ouvrages utilisés en cours** :

*Le chinois dans tous ses états* : Volume 1-Débutant (Niveaux A1 et A2 du CECRL, Ed du CRDP, Réf. 440B3320), Bun-Tuen JÉGOUSSE, 2006

**Bibliographie** :

- 📖 *C'est du chinois pour tous ! (Manuel pour débutant)*, comprendre et parler, Lire et écrire, Monique HOA, Edition You-Feng, Paris, 2008
- 📖 *Ping et Pang, Chinois pour Débutants*, Catherine MEUWESE, Ellipses, Paris, 2012.
- 📖 *Bescherelle le chinois pour tous*, Joël BELLASSEN, Arnaud ARSLANGUL, Hatier, Paris, 2010.

---

**UL/LHD 55 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL**


---

**TD – Informatique (TICE)** (1h/semaine)

**Enseignant** : Mouny SAMY MODELIAR

**Programme** : Ce cours approfondit, dans un premier temps, les notions abordées dans le module LM 44. Dans un deuxième temps, nous utiliserons les outils collaboratifs dans le cadre d'un travail personnel ou en équipe. Les notions de flux, de gestion de projet et d'imagerie seront également traitées.

**Certification informatique** : Les évaluations du LHD 25, LHD 35 et LHD 55 aboutiront à une certification informatique. Ce certificat atteste de la maîtrise d'un ensemble de compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

**Semestre Erasmus**

**Enseignante** : Brigitte BUFFARD-MORET

Le semestre 4 Erasmus donne lieu à un rapport qui est corrigé et noté.

**SIXIÈME SEMESTRE**

UNITE D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ELEMENTS PEDAGOGIQUES	EVALUATION	
					Session 1 CONTROLE CONTINU	Session 2 RATTRAPAGE
<b>UF1/LHD61</b>  Littérature : l'institution oratoire	4	2	12 :00	CM Leçons de culture générale littéraire	1 exercice	1 oral
		2	18 :00	TD Dissertation pour les concours/oral	2 exercices	1 oral
		2	18 :00	TD Méthodologie : les grands débats contemporains	1 exercice	1 oral
		2		Maîtrise de la langue : se présenter à l'écrit (stage)	1 rapport	1 oral
<b>UF2/LHD62</b>  Histoire du temps présent	4	5	12 :00 12 :00	CM Géopolitique contemporaine TD Méthodologie : notes de synthèse et commentaires de documents Coeff. 1.5 pour le CM et le TD	2 exercices	1 écrit ou 1 oral
		3	24 :00	TD Histoire des idées : philosophie et politique : période contemporaine	2 écrits	1 oral
<b>UF3/LHD63</b>  Droit, sociologie et économie : classer le monde	4	3	12 :00 12 :00	CM Droit de l'union européenne et droit international public TD Méthodologie	2 écrits	1 écrit 1h30
		3	12 :00 12 :00	CM Sociologie des organisations TD Méthodologie : analyse de documents	2 écrits	1 écrit 1h30
		2	12 :00 6 :00	CM Économie : culture économique contemporaine TD Économie : culture économique contemporaine	1 écrit	1 oral (30'/10')
<b>UC/LHD64</b>  Langue vivante	2,5	3	18 :00 18 :00	TD LV1 Anglais AR LV1 Anglais	1 écrit et 1 oral	1 oral
		2	12 :00 12 :00	TD LV2 Allemand TD LV2 Espagnol TD LV2 Chinois  AR LV2 Allemand AR LV2 Espagnol AR LV2 Chinois	2 exercices	1 oral
<b>UL/LHD65</b>  Construire son projet professionnel	0,5	0.5	10 :00	Réussir un entretien, se présenter à l'oral	1 oral	1 oral
		0.5	10 :00 5 :00	UCPP (Suivi de stage)	1 note	1 note

Responsable pédagogique : Anne INGLEBERT

**En vertu du décret ministériel du 3 avril 2020, les étudiants de Licence devront se présenter à une certification en langue anglaise afin de valider leur Licence. Des informations complémentaires seront transmises à la rentrée.**

- Les leçons de culture générale préparent aux entretiens des écoles de commerce et des IEP, ainsi qu'aux oraux des écoles de journalisme.
- Les exercices en lien avec le théâtre préparent les étudiants à se présenter à l'oral.
- Les simulations d'entretiens proposés sont une préparation à la rédaction de CV et de Lettres de motivation ainsi qu'aux exercices d'entretiens devant des jurys de professionnels et de professeurs tels qu'ils se déroulent dans les IEP, dans les écoles de commerce et dans certaines écoles de journalisme.

### **CM – Leçons de culture générale littéraire (1h/semaine)**

**Enseignante :** Virginie JACQUART

**Programme et objectifs :** Le cours, consacré à la dissertation de culture générale, est non seulement destiné aux étudiants désireux de préparer le concours d'entrée en 4e année des IEP de province mais aussi voué à perfectionner les capacités d'argumentation nécessaires à la bonne réussite des leçons orales et des exercices de rédaction demandés par les écoles de commerce et les écoles de journalisme.

**Bibliographie :** Des corpus ainsi qu'une bibliographie et une filmographie seront proposés en fonction des thèmes et œuvres choisis par les étudiants.

### **TD – Dissertation pour les concours/oral (1h30/semaine)**

**Enseignante :** Virginie JACQUART

**Programme :** En relation avec le CM, ce TD vise à préparer les épreuves orales d'admission aux concours des IEP de province, écoles de journalisme ou de commerce. Il offrira également l'occasion de présentations soutenues par un Powerpoint, qui doivent être maîtrisées pour une communication professionnelle efficace.

**Objectifs :** Améliorer les qualités d'expression et de synthèse, le sens de la répartition et l'esprit d'à-propos ; développer plus généralement l'aisance orale pour se préparer aux concours et aux situations professionnelles.

### **TD – Méthodologie : Grands débats contemporains (1h30/semaine)**

**Enseignantes :** Martine LAVAUD, Marine ROUSSILLON et Anne-Gaëlle WEBER, Yann JEANTET

**Programme :** De l'écologie à la géopolitique en passant par la « galanterie française », nous aborderons une série de débats d'actualité pour en éclairer les enjeux scientifiques, historiques ou esthétiques et construire des argumentations nourries et convaincantes.

**Objectifs :**

- Suivre l'actualité politique, scientifique et artistique ;
- Comprendre les enjeux des débats d'actualité ;
- Maîtriser l'argumentation à l'oral et les situations de débat.

### **Maîtrise de la langue : se présenter à l'écrit (stage)**

**Enseignante :** Brigitte BUFFARD-MORET

Le stage - effectué entre les semestres 3 et 4 ou à la fin du semestre 4 ou durant les vacances du semestre 5 - donne lieu à un rapport écrit, qui est noté.

Ces cours ont pour objectifs la poursuite de l'enseignement de culture générale contemporaine (IEP, écoles de commerce, concours des écoles de commerce) et de la pratique de la note de synthèse et du commentaire de document (écoles de commerce, IEP).

### CM – Géopolitique contemporaine (1h/semaine)

#### TD – Méthodologie : notes de synthèse et commentaires de documents (1h/semaine)

**Enseignant :** Laurent COUDRIER (professeur agrégé)

**Programme :** Ce 2<sup>e</sup> semestre de géopolitique propose une réflexion plus approfondie sur les enjeux géopolitiques liés à l'espace. Le contrôle de l'espace est-il encore un enjeu à l'ère de la mondialisation et pour qui ? Quelles implications territoriales sont alors visibles ?

L'objectif du second semestre de géopolitique contemporaine est de mettre en exergue la diversité des acteurs et la complexité des relations entre acteurs dans l'espace : ceux-ci s'affrontent, s'allient, déploient des stratégies qu'ils sont appelés à changer au fil du temps et en fonction de la réaction des autres acteurs et de leurs (contre-)stratégies mises en œuvre. Tout l'enjeu de la géopolitique est de décortiquer ces relations de complicités, de compromissions, d'affrontements et d'antagonismes.

À cette complexité actorielle correspond une complexité d'actions sur les territoires. Les dynamiques territoriales liées seront donc analysées : morphogénèses territoriales, translations, fusions ou morcellements... Au final se dégagera une sorte de grille de lecture et d'analyse géopolitique du monde qui permettra de mieux comprendre les enjeux géopolitiques actuels liés à trois transformations majeures qui touchent le monde : la globalisation de l'économie et des cultures autour de multiples acteurs (États, FTN, ONG...) ; les instabilités devenues multiformes (conflits ethniques, crime organisé, fondamentalisme religieux...) ; les nouvelles manières de gérer ces crises, territoires et réseaux en formation. Cette réflexion s'appuiera sur des exemples territorialisés précis.

#### Objectifs :

- Approfondir la réflexion sur les enjeux géographiques liés à l'espace autour des notions et concepts-clés de la géopolitique.
- Approfondir les méthodes de la composition et de la note de synthèse

#### Bibliographie :

- 📖 ENCEL F., Comprendre la géopolitique, Points, Essais, 2011.
- 📖 BADIE B., *La Fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.
- 📖 CLAVAL P., *Géopolitique et Géostratégie*, Paris, Nathan, collection « fac. géographie », 1994.
- 📖 FOUCHER M. et alii, *Géopolitique du monde contemporain*, Paris, Nathan, 2008.
- 📖 MOREAU DEFARGES Ph., *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil, 2005.

Il est utile de consulter régulièrement quelques revues comme *Hérodote*, *Questions internationales*, *Politiques internationale*, *L'Espace politique*.

#### TD – Histoire des idées : Philosophie et Politique : période contemporaine (2h/semaine)

**Enseignante :** Anne INGLEBERT

**Programme :** Cours et TD seront orientés autour des fondements philosophiques et politiques des démocraties contemporaines ; les exemples français, américains et anglais seront sollicités. La notion de culture politique, les principes et caractéristiques institutionnelles de ces démocraties feront l'objet d'approfondissement.

**Objectif :** Développer une histoire comparative.

#### Bibliographie :

- 📖 Jacques SOPPELSA, *La démocratie américaine au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ellipses, 1999
- 📖 Danièle FRISON *Histoire constitutionnelle de la Grande Bretagne*, Paris, Ellipses, 1999.

Ces cours ont pour objectifs la poursuite de l'enseignement de culture générale contemporaine (IEP, écoles de commerce, concours des écoles de commerce) et de la pratique de la note de synthèse et du commentaire de document (écoles de commerce, IEP).

### CM – Droit de l'union européenne et droit international public (1h/semaine)

**Enseignant :** Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

#### Programme :

Le cours de DUE s'intéresse aux institutions et aux normes juridiques de l'Union européenne. Il étudie l'ensemble des dispositions relatives à l'Union, à ses institutions, au processus décisionnel, à l'ordre juridique ainsi qu'au contrôle politique et juridictionnel. Il présentera aussi de manière synthétique les normes juridiques émanant de l'Union dans ses multiples champs de compétences (frontières, droit d'asile, OGM, travail, énergie verte, union bancaire, marchés publics, politique agricole, ...).

Le cours de DIP s'intéresse à l'ensemble des questions essentielles du droit international. Il présente les éléments de formation de ce droit mais aussi ses acteurs et sujets (États, organisations internationales et personnes). Il traite également des questions de responsabilité, de contentieux et de règlement des différends internationaux. Il se termine par une étude du droit international des espaces.

Comme au premier semestre, ce cours est prolongé par le *BQE Cellule de crise*.

#### DUE

Plan : Partie I : Droit institutionnel de l'Union européenne

Titre 1 : Le cadre institutionnel

Titre 2 : Le processus décisionnel

Titre 3 : Les contrôles

Partie II : Droit matériel de l'Union européenne

Titre 1 : Les personnes

Titre 2 : Les marchandises

Titre 3 : Les services (notamment banque, assurance et informatique)

Titre 4 : La concurrence (notamment pour l'attribution des marchés publics)

Titre 5 : Les relations extérieures

#### DIP

Plan : Partie I : Les sources du DIP

Titre 1 : Les sources principales

Titre 2 : Les sources secondaires

Partie II : Les sujets du DIP

Titre 1 : L'État

Titre 2 : Les OI

Titre 3 : L'individu

Partie III : Application et exécution du DIP

Titre 1 : Le règlement pacifique des différends internationaux

Titre 2 : La responsabilité internationale

Partie IV : Le droit international des espaces

Titre 1 : Les espaces maritimes

Titre 2 : Les fleuves et canaux internationaux

Titre 3 : L'espace aérien international et extra-atmosphérique international

**Objectif :** Connaître les acteurs de l'Union Européenne (Conseil, Assemblée, CJUE...) et de la société internationale (États, Individus, OI, ONG).

#### Bibliographie :

##### DUE

📖 JACQUE J.-P., *Droit institutionnel de l'Union européenne*, 9<sup>ème</sup> éd., 2017, Dalloz, coll. « Cours », 816 p. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

📖 DUBOUIS L. et BLUMANN C., *Droit matériel de l'Union européenne*, 8<sup>ème</sup> éd., LGDJ, coll. Domat droit public », 2017, 878 p.

📖 CLERGERIE J.-L., GRUBER A., et RAMBAUD P., *L'union européenne*, 11<sup>ème</sup> éd., 2016, 1076 p. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

📖 MATHIEU J.-L., *L'union européenne*, PUF, coll. « Que-sais-je ? », 2008, 127 p. (disponible en version numérique sur Cairn.fr depuis votre ENT).

**DIP**

- 📖 ALLAND D., *Manuel de droit international public*, 2<sup>ème</sup> éd., PUF, coll. « Droit fondamental », 2015, 281 p.
- 📖 COMBACAU J. et SUR S., *Droit international public*, 11<sup>ème</sup> éd., LGDJ, coll. Domat droit public », 2015, 830 p.
- 📖 DUPUY P.-M. et KERBRAT Y., *Droit international public*, 13<sup>ème</sup> éd., Dalloz, coll. « Précis », 2016, 921 p. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).
- 📖 RIVIER R., *Droit international public*, 2<sup>ème</sup> éd., PUF, coll. « Thémis », 2013, 700 p.

**TD – Droit de l'union européenne et droit international public - Méthodologie**(1h/semaine)

**Enseignant :** Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme :** La méthodologie classique ayant été acquise en première année de Licence, les séances de travaux dirigés sont de plus en plus tournées vers la correction d'exercices orientés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

**CM – Sociologie des organisations** (1h/semaine)**TD – Méthodologie : analyse de documents** (1h/semaine)

**Enseignant :** Thierry BONFILS (PRAG, UFR d'Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales, Arras)

**Programme :** La sociologie des organisations peut se définir comme une branche de la sociologie qui étudie comment les acteurs construisent et coordonnent des activités organisées. Elle est à l'intersection de plusieurs disciplines, dont l'économie des organisations, le management et la théorie des organisations.

**Bibliographie indicative :**

- 📖 Michel CROZIER, *À quoi sert la sociologie des organisations ?* Paris, Arslan, 2000.
- 📖 Philippe BERNOUX, Henri AMBLARD, Gilles HERREROS et Yves-Frédéric LIVIAN, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, 2005.
- 📖 Christophe DEJOURS, *Le facteur humain*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 2010.

**CM et TD – Économie : culture économique contemporaine** (1h/semaine)

**Enseignants :** Farrah IBRIR ET Céline KAYA

**Programme :** L'objectif de ce semestre est d'approfondir et de mettre en pratique les concepts, outils économiques en mettant l'accent sur l'analyse d'éléments factuels tirés de l'actualité ou de l'histoire économique contemporaine. Dans quelle mesure les Trente Glorieuses sont-elles une période tout à fait remarquable de l'histoire économique ? Quelles stratégies la France peut-elle mettre en œuvre pour asseoir sa compétitivité à l'échelle européenne, mondiale ? Quelles sont les perspectives pour les entreprises ? Comment ces dernières fonctionnent-elles et comment adaptent-elles leur organisation, leur stratégie, aux contraintes économiques ? Doit-on craindre la déflation ? Pourquoi cette dernière est-elle considérée comme le mal absolu par les économistes ? Qu'est-ce que le revenu universel ? Autant de questions, parmi d'autres, susceptibles d'être débattues lors de ce semestre.

**Objectifs :**

- Maîtriser les débats actuels relatifs au monde économique ;
- Présenter intelligiblement les enjeux inhérents aux problèmes économiques contemporains à l'aide des outils communément utilisés dans le monde de l'entreprise ;
- Savoir animer un débat et synthétiser à l'issue les grandes idées et tendances.

L'accent est mis sur la préparation aux épreuves de langue orale des écoles de journalisme et aux entretiens des écoles de commerce et/ou des IEP où la maîtrise de langues étrangères peut faire l'objet de questions particulières.

**TD – LV1 Anglais** (1h30/semaine)  
+ **AR – Pratique de l'oral** (1h30/semaine)

**Enseignant :** Patrick VIENNE

**Programme :** Les étudiants poursuivent la pratique des activités proposées en TD et en AR lors du semestre 5.

**Objectifs :**

- Approfondir sa capacité à présenter à l'oral une synthèse d'article.
- Approfondir sa capacité à exprimer ses opinions à l'oral et à en débattre.
- Approfondir ses connaissances des questions qui animent la presse anglo-saxonne.

**Bibliographie :** Voir 1<sup>e</sup> semestre.

**TD – LV2 : allemand, espagnol (2h/semaine) ou chinois (débutant) (1h30/semaine)**  
+ **AR – Pratique de l'oral**

**Allemand**

**Enseignante :** Evelyne JACQUELIN

**Programme :** Lecture ou audition et présentation en allemand, à l'écrit et à l'oral, de documents divers (thèmes : histoire et culture allemande) ; entraînement à la traduction.

**Objectifs :** Maîtrise de la version et de la présentation écrite et orale de documents en allemand.

**Bibliographie :**

Manuel de vocabulaire

Francine ROUBY, Herbert SCHARFEN, *Vox Allemand - Le vocabulaire incontournable des examens et concours* (ellipses).

Grammaire allemande :

- Daniel BRESSON, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* (Hachette).
- Carola HÄHNEL-MESNARD, Heidi KNOERZER, Daniel ARGELÈS. *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue* (Éditions de l'École Polytechnique)
- Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).

Dictionnaire unilingue

Duden - *Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim, Bibliographisches Institut ; version simplifiée en ligne : [www.duden.de](http://www.duden.de)

Dictionnaire bilingue

- *Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand* (Larousse) ; version en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>
- *Grand dictionnaire bilingue allemand* (Hachette & Langenscheidt) ; version en ligne : <https://fr.langenscheidt.com/allemand-francais/>

Lectures bilingues : collections « Folio bilingue » (Gallimard), « Les Langues pour tous » (Pocket), « Langues / Bilingue série allemand » et « Langues / Lire en allemand » (LGF Livre de Poche), « Bilingue jeunesse / Français-Allemand » (Ipagine).

Quelques ressources pédagogiques en ligne

- <https://deutschlernerblog.de> (site d'enseignants d'allemand langue étrangère)
- <https://www.dw.com/de/deutsch-lernen/s-2055> (partie pédagogique du site de la Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale)
- <https://www.kindernetz.de/infonetz/-/id=4418/1xw07mt/index.html> (site d'information de la SWR, radio-télévision régionale, pour les enfants)
- <http://www.zeitklicks.de> (site pour les enfants et adolescents – niveau collège – sur l'histoire allemande 1890-1989)
- <https://www.kinderzeitmaschine.de> (site d'histoire générale à destination des enfants, niveau collège)
- <https://www.hanisauland.de/index.html> (portail d'informations politiques pour élèves de classes primaires et collégiens)

### Quelques sites d'information multilingues

- Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale, notamment les « Langsam gesprochenen Nachrichten » (journal télévisé parlé lentement : <https://www.dw.com/de/deutsch-lernen/nachrichten/s-8030>) pour s'entraîner à l'oral
- <https://www.tatsachen-ueber-deutschland.de/de> (portail d'information officiel multilingue de la RFA : présentation générale du pays)
- Services diplomatiques :
  - <http://www.allemagne.diplo.de> (Allemagne) ;
  - <https://www.bmeia.gv.at/fr/paris/> (Autriche) ;
  - <https://www.eda.admin.ch/countries/france/fr/home/representations/ambassade-a-paris.html> (Suisse).
- Centre d'information de l'ambassade d'Allemagne (CIDAL) : <http://www.allemagne.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/03-cidal/00-cidal-hbseite.html>
- Forum culturel autrichien : <http://austrocult.fr>
- Institut Goethe de Lille : <https://www.goethe.de/ins/fr/fr/sta/lil.html>
- Association « Allemagne service » : <http://www.allemagne-service.com/index.htm>
- Office national du tourisme autrichien : <http://www.austria.info/fr/pratique/l-autriche-en-bref>

Une liste de ressources diverses est aussi disponible sur <https://www.sprachcaffe.com/francais/sprachcaffe-magazine-article/toutes-les-ressources-en-ligne-pour-apprendre-lallemand-2015-08-24.htm>

## **Espagnol**

**Enseignant :** Jonathan AVIANO

**Programme :** Le cours s'articulera autour de l'étude de films, de la presse espagnole et latino-américaine, de l'iconographie et des textes littéraires des grands auteurs hispaniques. Les fondamentaux lexicaux et grammaticaux de la langue seront également travaillés en fonction des besoins individuels.

**Objectifs :** Le cours d'espagnol vise à consolider le niveau des étudiants en travaillant les cinq compétences préconisées dans le CECRL (compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite, expression orale en continu et expression orale en interaction). Le cours permettra également de découvrir ou de redécouvrir les aspects culturels des pays hispanophones.

### **Bibliographie/webographie :**

#### Dictionnaire de langue espagnole

- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001 (22a edición).

Consultation gratuite sur le site : <http://www.rae.es>

#### Dictionnaire bilingue

- *Grand dictionnaire bilingue*, Paris, Larousse, 2007.

#### Grammaires de langue espagnole

- Jean-Marc BEDEL, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2010.

- Pierre GERBOIN et Christine LEROY, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991-1994.

#### Manuel de lexique

- Éric FREYSSELINARD, *Le mot et l'idée 2*, Ophrys, 2017.

Les étudiants consulteront régulièrement les sites en ligne des grands quotidiens (*El País, El Mundo, ...*) ; il leur est conseillé également d'installer l'application *24 horas rtve* (pour suivre l'actualité en quelques minutes) ainsi que de regarder des films et des séries en VO.

Les étudiants tireront également profit d'une fréquentation régulière de la littérature hispanique. De nombreux recueils de contes et de nouvelles existent en édition bilingue dans la série *Lire en espagnol*.

**Chinois** (1h30/semaine)**Enseignante** : Jinjing XIE**Programme** : Principes de la communication orale (Des phrases isolées et des expressions dans le domaine de la vie quotidienne : informations personnelles et relatives à la famille, aux achats, au travail, au logement, aux transports, aux voyages etc.). Lecture de l'image (photo, dessin de presse, publicité etc.). QCM. Initiation à la pratique de la traduction.**Objectifs** :

- Maîtriser le système de transcription du pinyin et les quatre tons ;
- Acquérir le vocabulaire de base, maîtriser la structure des phrases, s'initier aux expressions courantes, lire à voix haute et à voix basse des textes simples dans un contexte quotidien ;
- Savoir écrire des caractères chinois fréquemment utilisés ;
- Maîtriser la grammaire niveau débutant ;
- Comprendre la culture et la mentalité chinoises par leur langue, leur pensée, leurs traditions.

**Ouvrages utilisés en cours** :*Le chinois dans tous ses états* : Volume 1-Débutant (Niveaux A1 et A2 du CECRL, Ed du CRDP, Réf. 440B3320), Bun-Tuen JÉGOUSSE, 2006**Bibliographie** :

- 📖 *C'est du chinois pour tous ! (Manuel pour débutant)*, comprendre et parler, Lire et écrire, Monique HOA, Edition You-Feng, Paris, 2008
- 📖 *Ping et Pang, Chinois pour Débutants*, Catherine MEUWESE, Ellipses, Paris, 2012.
- 📖 *Bescherelle le chinois pour tous*, Joël BELLASSEN, Arnaud ARSLANGUL, Hatier, Paris, 2010.

---

**UL/LHD 65 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL**

---

**Réussir un entretien, se présenter à l'oral****Enseignante** : Anne-Gaëlle WEBER**Programme** : Entraînement à l'entretien oral de concours organisé sur des plages horaires spécifiques durant le semestre.

Le stage - effectué entre les semestres 3 et 4 ou à la fin du semestre 4 ou durant les vacances du semestre 5 - donne lieu à un rapport écrit, qui est noté.

**Suivi de stage (5h) + UCCP (10h)****Enseignante** : Magali LESAGE**Programme** :

- CV
- Lettres de motivation

**Objectifs** : Acquérir les outils nécessaires à la construction d'un CV pour postuler sur des postes de chargé de cours.